

LES LAITIÈRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

25 cents

"Si j'insiste sur la réduction des dépenses gouvernementales c'est que l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers se situe actuellement à un niveau tel qu'on ne doit certes pas taxer les Canadiens davantage afin de permettre aux gouvernements de porter leurs dépenses à des sommets plus élevés encore. Les réductions annoncées dans ce secteur devront être de taille et, je le répète, si l'on veut contenir la vague inflationniste actuelle, elles ne devront pas être effectuées par Ottawa uniquement, mais également par les provinces et les municipalités.

M. Henri JOLY,
président de l'Association des
manufacturiers canadiens

Les Laiteries Leclerc offrent d'acheter les Laiteries Mont-Royal

par Claude MOQUIN

Dans quelques heures, la Commission des valeurs mobilières donnera la permission aux Laiteries Leclerc d'acquiescer la dette obligataire des Laiteries Mont-Royal. Cette dernière entreprise qui est en faillite est administrée par un fiduciaire, en l'occurrence la Société d'Administration et de Fiducie. Des personnes proches de l'administration des Laiteries Mont-Royal nous ont mentionné que l'entreprise ne suffisait plus à la tâche depuis plusieurs années.

Dernièrement, les Laiteries Leclerc annonçaient qu'elles avaient obtenu la concession de trois bars laitiers qu'elles opé-

raient elles-mêmes à la Ronde de l'Expo 67. Nous tenons à préciser qu'elle seront la seule laiterie sur les terrains de l'Expo.

Les Laiteries Leclerc qui vendent pour plus d'un demi-million de livres de beurre par mois à Montréal seulement ont commencé leurs opérations en 1914. Depuis 1950, elles connaissent une période d'expansion considérable. En 1955

les Laiteries Leclerc acquiesçaient la Laiterie Pinard de Sherbrooke, suivie de la Laiterie Shefford en 1957 et de la compagnie des Produits Laitiers de Val Maské. Elle devint une compagnie publique en 1963 en émettant sur le marché une première tranche de 50,000 actions, lesquelles sont enregistrées à la Bourse Canadienne. Durant les quinze dernières années, les Laiteries Leclerc ont acquis plus de 25 beurrieres et fabricants de crème glacée.

Lors d'une rencontre avec M. Marc Leclerc, président des Laiteries Leclerc, celui-ci a souligné qu'il entendait prendre une plus grande part du marché de la région métropolitaine. Pour affirmer ce dire, il nous expliqua que les bureaux et les entrepôts de la compagnie à Longueuil n'occupaient qu'onze mille pieds carrés de surface d'un

terrain de plus de 200,000 pieds carrés de superficie.

La transaction
Nous pouvons prévoir que l'acquisition de la dette obligataire des Laiteries Mont-Royal par les Laiteries Leclerc ne représente qu'une étape d'une possible transaction mettant en ligne de compte tous les actifs de la première entreprise.

De sources sûres, nous pouvons affirmer que la Société d'Administration et de Fiducie a engagé des spécialistes dans ce domaine pour administrer d'une façon rationnelle l'entreprise et ces spécialistes viennent en majorité des Laiteries Leclerc. Dans le processus normal des affaires il y aura une réunion des obligataires avant le 15 décembre pour étudier l'offre des Leclerc. Ensuite, le fiduciaire procédera à

Suite à la page 2

Faire connaître nos produits et attirer de nouvelles industries

Il est à noter que le Québec sera la seule province à posséder un pavillon cadrant parfaitement dans les projets envisagés par la direction de l'Expo.

On avait, dès le début, préparé des plans pour permettre à toutes les provinces de disposer d'un pavillon qui ferait ressortir la puissance industrielle de chacune d'entre elles. Seul le Québec a pris sur lui de bénéficier de cet avantage.

Construit sur un terrain de 253 pieds par 177, au coût de quelque \$1,700,000, de pavillon a été financé par des industries québécoises qui pourront y exposer leurs produits.

Le directeur général du Pavillon, M. Maurice de Goumois, s'est attaqué vigoureusement à la tâche de solliciter l'adhésion d'entreprises québécoises. Il leur a fait valoir les avantages publicitaires de cette participation.

Le pavillon est divisé en 24 sections réservées à un secteur industriel l'aviation, les textiles, l'électronique, etc. Chaque secteur coûte

\$60,000 et ce prix est partagé entre les entreprises exposantes du secteur.

Les possibilités publicitaires de cet engagement sont nombreuses: à noter que la seule Délégation québécoise à Londres possède déjà une liste de 750 industriels britanniques qui viendront visiter l'Expo au cours de 1967. Les délégations qui se trouvent à Paris, à Rome, et à New-York préparent des listes semblables.

Des cartes seront distribuées aux visiteurs qui seront priés d'indiquer quelles industries les intéressent, quels sont les produits qu'ils ont le plus remarqués. De la sorte, après l'Expo, ces visiteurs seront facilement retracés et il deviendra possible d'engager des conversations sérieuses qui pourront se traduire par des marchés prometteurs. C'est d'ailleurs ce qui faisait dire au ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, que les produits laitiers du Québec seront mis en évidence au cours de l'Expo et que cette exposition rapportera des dividendes à toute l'agriculture du Québec.

Au Salon international de Paris

Présence de 8 producteurs de denrées alimentaires du Québec

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare, annonce que le Québec aura un pavillon au deuxième Salon international de l'Alimentation qui se tiendra à Paris du 13 au 21 novembre 1966.

Huit producteurs québécois de denrées alimentaires occuperont le pavillon. Ce sont:

Les Producteurs de sucre d'érable de Québec, (Lévis); Les Distributeurs de pommes du Québec Inc., (Candiac); Les Produits Diamant Ltée, (Sainte-Marie de Beauce); Lesna Inc., (Nicolet); Les Fruits de mer gaspésiens Inc., (Grande-Rivière); La Compagnie Québec Poultry Ltée, (Saint-Jean-Baptiste de Rouville); Legrand Inc., (Montréal) et The Walter M. Lowney Company Ltd., (Montréal).

La participation du Québec au S.I.A.L. a été organisée par la Direction du Commerce du Minis-

tère, dans le but d'agrandir nos marchés extérieurs et de trouver de nouveaux débouchés pour nos produits.

Dans son message aux exposants, M. Bellemare souligne que l'alimentation est la plus importante industrie du Québec quant à la valeur de la production: celle-ci atteindra, selon les estimations, 1 milliard 900 millions pour 1966, alors qu'en 1964, elle était de 1 milliard 680 millions.

M. Bellemare a également précisé que pour la durée du Salon, des fonctionnaires du Ministère se tiendront à la disposition des industriels et des commerçants étrangers désireux de se renseigner sur notre production et sur les possibilités de notre marché.

Le premier salon international de l'alimentation s'est tenu en 1964, avec la participation de six industriels québécois.

Lire en page 14
les derniers développements sur la transaction
"Corpex-Stabilité"

CITROËN et MICHELIN: rumeurs de leur établissement à Varennes

Le vice-président et directeur général de CITROËN-Canada, M. Hughes Despointes a confirmé que la Société CITROËN poursuit des études depuis plusieurs mois sur le projet d'établissement d'une usine de montage dans le Québec, mais il a ajouté qu'il serait prématuré d'annoncer la construction prochaine de cette usine et même de son établissement définitif.

Cette déclaration fait suite à un bulletin de l'Agence France-Presse émanant de Paris laissant prévoir que les voitures Citroën seraient montées dans le Québec dans un avenir plus ou moins rapproché si les démarches faites en ce sens à Paris par le directeur de la Société générale de financement, M. Jean Deschamps, se matérialisent.

On sait que la SGF opère à St-Bruno l'usine de montage automobile SOMA qui fait l'assem-

blage de certains modèles de PEUGEOT et de RENAULT. La Société voudrait faire également le montage des CITROËN ce qui nécessiterait l'établissement d'une troisième ligne de montage, d'où des investissements considérables.

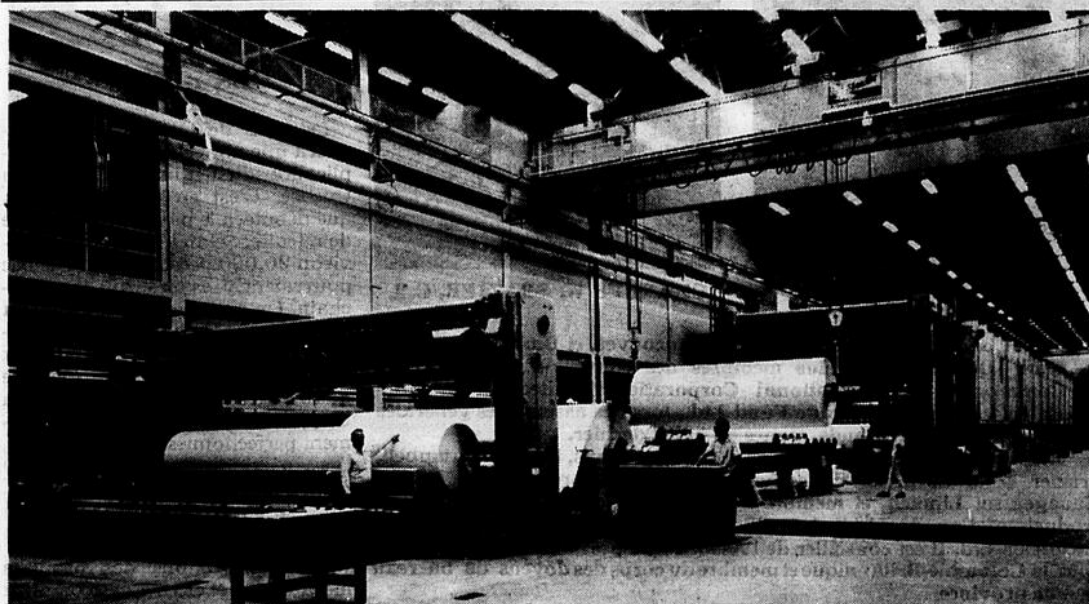
Par ailleurs, CITROËN possède de vastes terrains à Varennes, près du fleuve qu'elle destinait expressément à l'établissement d'une usine de montage, d'un atelier de répa-

ration et d'un entrepôt.

Mais CITROËN est étroitement associé à la société MICHELIN qui devra également entreprendre la fabrication de ses pneus au Canada si elle veut agrandir sa clientèle ou même conserver.

Il y a donc lieu de se demander si les deux entreprises qui sont d'ailleurs étroitement associées ne trouveront pas plus pratique de s'établir sous un même toit à Varennes.

La visite de M. Deschamps à Paris ne pourrait qu'accélérer les études qui se poursuivent actuellement et amener une décision plus rapide dans un sens ou dans l'autre.



La nouvelle machine No. 10 à papier-journal de l'usine Laurentide de Consolidated Paper Corporation à Grand'Mère, est maintenant en opération à plein temps et sa production s'élève à 330 tonnes de papier-journal par jour. La machine est d'une longueur de 400 pieds environ. Chaque rouleau de papier-journal produit par cette machine est d'une largeur de 240 pouces. Cette machine dont le coût s'élève à \$20 millions, a été inaugurée aujourd'hui par le premier ministre Johnson.

QUI, POURQUOI, COMMENT

La recherche de mise-en-marché — XIV.

par
Jean-Claude de BROUWER

Rendons à la femme...

Il convient de rendre à César ce qui est à César, dit-on. En ce qui concerne la recherche de mise-en-marché, l'on pourrait dire qu'il nous conviendrait, Messieurs, de rendre à la femme ce qu'il lui revient.

Les hommes se moquent souvent de l'irrationalité de la femme afin de mieux mettre en valeur leur belle logique masculine.

De l'expérience acquise aux cours de différents sondages, je serais plutôt enclin à dire que l'homme est irrationnel sous sa logique et que la femme par contre cache sous un aspect peut-être parfois frivole, une lucidité et une logique d'un matérialisme remarquable. L'on pourrait évidemment discourir à perdre haleine sur ce sujet très controversé qui bouscule notre orgueil.

Quoi qu'il en soit, les études de consommateurs semblent démontrer que les femmes ont un sens aigu de l'utile et de... l'inutile. Elles collaboreront généralement avec intérêt à des sondages parce qu'elles savent apporter ainsi une contribution, éventuellement indirecte mais efficace, au progrès et au bien-être général.

Cette contribution pourrait même amener la compagnie "Allbutter Ltd." à vendre ses biscuits dans un

emballage plus coûteux que le produit lui-même.

Etant donné qu'un nouvel emballage permettrait d'augmenter les ventes et par conséquent la production d'une foule de produits divers, la contribution des femmes à ce sondage fut de voir à l'amélioration générale d'un marché.

Dans le domaine politique par ailleurs, l'émancipation féminine n'a pas fini de nous étonner au Québec. De plus en plus les femmes refusent d'être un meuble parmi les autres dans la maison. Il ne fait plus de doute qu'après ses conquêtes sociales, les femmes exprimeront leur point de vue politique avec de plus en plus de clarté pour la bonne entente de "notre" logique.

A de très rares exceptions près, le monde n'aurait pu bénéficier de très grands hommes politiques ou autres si ceux-ci n'avaient eu des conseillers avisés en leurs compagnies. Vous savez d'ailleurs aussi bien que moi que les cerveaux combinés d'un homme et d'une femme orientés vers un même but produiront affectivement et socialement les meilleurs résultats que ce soit à l'échelon privé, familial, local, voire régional, national, international ou même mondial.

Si vous me trouvez bien lyrique

au sujet de nos collaboratrices effacées et indispensables, sachez bien, Messieurs, que vous participez très largement aux réalisations de ce bas monde. C'est ainsi, par exemple, que votre journal "Les Affaires" a eu récemment l'occasion de faire votre connaissance et de voir combien sont sympathiques ses lecteurs.

En effet à quelques-uns d'entre vous, choisis au hasard dans la liste des abonnés de "Les Affaires", fut adressé un questionnaire portant sur divers aspects socio-économiques. Certains de ces aspects étaient quelque peu indiscrets bien que protégés sous un anonymat qui fut respecté tout au long de l'étude.

Plus de 600 d'entre vous ont répondu à ce questionnaire, quelques-uns avec enthousiasme, d'autres après quelques hésitations et un appel de notre part.

Sans préjuger du rapport qui sera publié par le journal, j'ai été vivement intéressé de noter parmi les lecteurs et les lectrices du journal, un très grand nombre de personnes occupant une place prépondérante et active dans le monde des affaires.

Des commentaires extrêmement utiles et pratiques ont été reçus qui contribueront à la tenue de cet hebdomadaire. Vos critiques constructives font en ce moment l'objet d'un sérieux examen au journal.

Cher lecteur anonyme, votre excellente collaboration, dont nous vous remercions bien vivement encore, permette à "Les Affaires" d'encore mieux servir les intérêts de la grande communauté de ses lecteurs.

Au moment où le rapport tombera de presse nous aurons l'occasion de revenir sur ce sondage qui nous permet d'illustrer votre sympathique personnalité.

Voici quelques chiffres comparatifs entre le tarif actuel et le tarif réclamé par la SGNQ: le premier chiffre étant celui de la consommation mensuelle en pieds cubes: 500, \$2.40, \$2.64; 1,000, \$3.65, \$3.94; 5,000, \$9.55, \$10.14; 10,000, \$14.30, \$15.64; 30,000, \$33.30, \$37.64.

Les raisons

L'entreprise prétend que la facture moyenne au Québec est inférieure à celle d'un grand nombre de villes du Canada et des États-Unis et que la moyenne d'ensemble est inférieure à la hausse de l'indice des prix aux consommateurs.

D'autre part, les tarifs actuels ne permettent pas un rendement suffisant pour attirer d'autres capitaux alors que la hausse constante des prix ne cesse de gruger les revenus.

RÉGIME

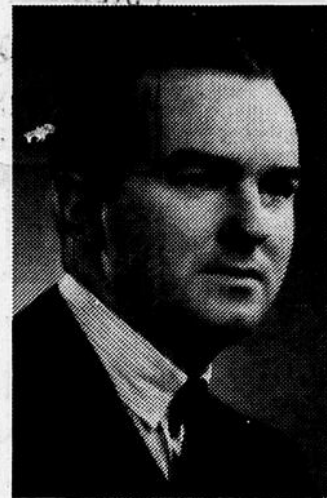
DES RENTES

Le mois de janvier 1967 marquera une nouvelle étape dans l'application du Régime des rentes du Québec. C'est en janvier, en effet, que débutera le paiement de la rente de retraite. Selon les prévisions, environ 20,000 personnes du Québec pourraient y avoir droit l'an prochain. On prévoit que la Régie sera en mesure, dès le début du paiement des rentes, de fournir aux retraités des services de première qualité, grâce à l'usage qu'elle fera d'appareils électroniques extrêmement perfectionnés.

EXPORTATIONS

Les exportations des produits mécaniques et électriques comptent pour 27% de la totalité des exportations mondiales (à l'exclusion de la zone sino-soviétique, de Cuba et de l'Indonésie), soit 44 milliards de dollars pour 164 milliards. Sauf une fraction minime, ces exportations sont le fait des pays-membres de l'OCDE, dont le Canada.

NOMINATION MOLSON



ERIC H. MOLSON

M. C.-Marc Robert, président, annonce la nomination de M. Eric M. Molson au poste de maître-brasseur de la Brasserie Molson du Québec Limitée.

M. Molson, qui s'est joint à la Brasserie Molson en 1960, est diplômé en Chimie (mention honorable) de l'université Princeton, et de l'Académie des Brasseurs des États-Unis, de New York. M. Molson a depuis acquis une grande expérience du brassage dans plusieurs brasseries canadiennes.

Les Laiteries...

Suite de la page 1

une offre publique pour la vente des actifs de la compagnie au plus offrant.

L'industriel ne spéculé pas

En tant que vice-président du Conseil National de l'industrie laitière, M. Leclerc a déclaré que s'il y a une spéculation sur le prix du beurre dans le courant du prochain hiver, alors que le Canada devra recourir à l'exportation, le seul responsable sera le gouvernement fédéral qui a été averti des mois d'avance de commencer à importer le beurre nécessaire pour des périodes précises puisque le gouvernement possède toutes les données sur ce problème et il ne semble pas bouger.

De plus, M. Leclerc affirme qu'il

SERVICE D'ASSURANCE FUGERE INC.



M. René Calles

M. André M. Fugère, président, annonce la nomination de M. René Calles, Courtier d'Assurance Agréé, à titre de Conseiller en Assurance et de secrétaire-trésorier de Service d'Assurance Fugère Inc. Après ses études pour l'obtention du baccalauréat, Monsieur Calles entra au service d'une importante compagnie d'assurance. Par la suite, il occupa divers postes de direction au sein d'un grand bureau de courtiers d'assurances et de conseillers en assurances. Il a déjà signé plusieurs articles consacrés à l'étude théorique et pratique de l'assurance et il jouit d'une grande réputation pour ses connaissances techniques de l'assurance.

revient au gouvernement d'importer le beurre puisque c'est lui qui a payé des millions de dollars pour alimenter cette industrie. Il est tout normal de penser qu'il peut en reprendre un peu pour ce qu'il a dépensé, après tout, ce sont nos taxes.

Un autre point a attiré notre attention sur ce qu'est un industriel. Celui-ci n'est pas un spéculateur comme le financier. Il est sur le marché avec le même produit pour plusieurs générations tandis que le financier peut changer de produit quand cela lui plaît, il en a une variété quasi insatiable.

En terminant, il faut préciser que d'une façon générale, le phénomène de concentration des entreprises ira en s'accroissant. Les Laiteries Leclerc sont conscientes de ce phénomène et elles contribuent à l'essor économique du Québec.

Une requête de la SGNQ pour augmenter ses tarifs actuels

La Corporation du Gaz naturel du Québec annonce qu'elle a soumis une requête auprès de la Régie du gaz et de l'électricité en vue de hausser les tarifs de service continu à la clientèle domestique, commerciale et industrielle, d'environ 8.5 p. 100 en moyenne.

Le communiqué émis par la compagnie à l'occasion d'une conférence de presse affirme que l'augmentation pour les clients domestiques sera de 29 cents ou moins par mois pour 70 p. 100 des fac-

tures envoyés à ces derniers.

Par ailleurs, la compagnie n'a pas voulu dévoiler ce que représentaient globalement les hausses qu'elle réclame.

Quelques chiffres

La compagnie dessert environ 203,000 clients dans la région métropolitaine, dont 191,700 sont des usagers du service domestique. D'après les tarifs actuels, la facture mensuelle moyenne est de \$6.99.

LES FONDS COMMONWEALTH



DONAT VIEN, C.A.



CHARLES W. BRAZIER, C.R.

MM. Charles W. Brazier, C.R., de Vancouver, et Donat Vien, C.A., de Hull (Qué.), ont été élus membres des conseils d'administration de Commonwealth International Corporation Limited et Commonwealth International Leverage Fund Ltd., lors des assemblées générales annuelles de ces deux Fonds, tenues en juillet dernier.

M. Brazier, principal associé de la maison Davis, Hossie, Campbell, Brazier & McLorg, de Vancouver est également président de Timber Management Limited, et membre du conseil d'administration de Neon Products of Canada Limited, Pacific Western Airlines Limited et F.M.C. Chemicals Ltd. Il est conseiller de l'Association des banquiers canadiens pour la Colombie-Britannique et membre du corps des doyens du barreau de cette province.

M. Vien est le principal associé du bureau de comptables agréés Massé, Vien & Compagnie. Il est vice-président de la Société Gazifière de Hull, Inc. et de J. B. Harper Ltd., secrétaire de Gérard Moreault Ltd. et de Donat Paquin Ltd., trésorier de la Corporation de Crédit Communautaire Inc., membre du conseil d'administration de Ed Brunet & Sons Ltd., et de la Société Immeubles et Développement Ltée, et directeur de la commission industrielle de Hull.

Cartes d'affaires

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3

861-4761

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

Regroupons et modernisons les petites entreprises

Les deux participants à un débat inscrit au Congrès des affaires québécoises qui devait porter sur la grève et le bien commun.

Mais sur l'initiative de l'écrivain Roger Lemelin, le débat s'est transformé en une discussion sur l'avenir de la petite entreprise canadienne-française.

De grosses entreprises

M. Gérard Filion a dit que pour sa part, "il était prêt à sacrifier une couple de mille petites entreprises canadiennes-françaises si nous étions capables d'en bâtir une demi-douzaine de grosses". Il a rappelé que la Hollande, un petit pays, avait réussi à construire des industries qui font leur marque sur le marché international et que le Québec devrait pouvoir faire de même.

Il s'est dit d'avis que l'Etat québécois qui administre des milliards de dollars devrait faire davantage pour aider les petites et moyennes entreprises à se regrouper et à se moderniser.

"Autrefois, a dit M. Filion, les gouvernements accordaient des subventions à des entreprises de tapis crochetés alors que le gouvernement que nous avons eu au cours des dernières années n'a pas pu consacrer plus de \$5 millions à la SGF alors qu'il disposait de budget de plus d'un milliard de dollars".

Structures industrielles

M. Filion s'est dit d'avis que le Québec devrait investir plus en vue de construire une solide structure industrielle et un peu moins pour les infrastructures que sont

les écoles, la voirie.

En cela il rejoignait une idée émise par le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin (voir page 3) qui a déclaré à Chicoutimi que si le Québec avait besoin d'écoles, il avait également besoin d'usines. Mais M. Filion est allé plus loin en disant que le gouvernement devrait accorder son aide aux entreprises canadiennes-françaises en vue de leur fusionnement afin de renforcer leur financement, agrandir leurs marchés, accroître la recherche et rationaliser la pro-

duction.

Défi à relever

M. Kierans a dit que le Québec pouvait relever le défi industriel du monde moderne si l'Etat a une politique bien définie d'encouragement à de telles entreprises; si l'on fait porter ses efforts sur le développement des ressources naturelles, les mines, les forêts et si l'on réussit à former des entrepreneurs et des administrateurs compétents.

Quant à Parent, directeur provincial du Syndicat des fonctionnaires (CSN), il a eu les mêmes réactions: selon lui, il vaut mieux laisser tomber les petites entreprises que de les faire vivre par les subsides indirects que leur versent leurs employés en acceptant des salaires moindres que ceux des entreprises plus grosses.

Si l'on veut les préserver, a-t-il dit, l'Etat doit leur fournir surtout une aide technique qui leur permettra de mieux s'équiper et de se moderniser.

Fiers à bon droit de leur valeur

Vingt industriels d'Italie nous offrent leurs machines

Une importante mission économique italienne est venue au Canada, la semaine dernière, dans le but de développer les échanges commerciaux entre les deux pays dans le secteur de l'industrie mécanique. Elle était présidée par M. Vittorio Cervone, député du Parlement italien et ancien membre du Gouvernement, attaché aux ministères de l'Industrie et du Commerce extérieur. Il était accompagné de plusieurs fonctionnaires et d'une vingtaine d'industriels italiens, fabricants de machines-outils et outils pour l'industrie mécanique, de machines textiles et de machines graphiques.

Les produits de l'industrie mécanique italienne jouissent déjà au Canada d'une excellente réputation. Il suffit de rappeler que l'année dernière les importations de machines-outils ont atteint \$2.3 millions contre les \$900,000. de l'année précédente.

La visite des industriels italiens au Canada a commencé par Montréal et se terminera à Montréal, en passant par d'autres villes, telles Ottawa (où la mission a été reçue par le sous-ministre du Commerce), Vancouver (où elle a été reçue par le premier ministre, M. Bennett) et Toronto (où elle a été reçue par le ministre de l'Industrie). Dans la capitale de l'Ontario, M. Cervone et les industriels italiens ont rencontré au congrès, d'un banquet organisé en leur honneur par les hommes d'affaires canadiens italiens, le premier ministre M. Pearson.

La visite de cette mission commerciale italienne a suscité l'intérêt le plus vif dans les milieux économiques et industriels du Québec. Le programme, organisé par le Consul commercial d'Italie à Montréal, M. Elio Pessio, avait prévu une série de rencontres avec le ministre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre de commerce italienne et les hommes d'affaires intéressés aux échanges avec l'Italie.

La mission a rendu visite à l'usine de la firme "Sperry Gyroscope" de Montréal, qui fabrique des contrôles électroniques pour machines-outils, à la centrale de Beauharnois de l'Hydro-Québec et à la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle. M. Cervone a rencontré le ministre d'Etat à l'Industrie M. Charbonneau, l'évêque auxiliaire de Montréal, Monseigneur André Cimichella, ainsi que le maire M. Jean Drapeau.

Favorisés par le rapide développement économique du Canada et de l'Italie et par les structures complémentaires des marchés respectifs du Canada et de l'Italie, les échanges commerciaux entre les deux pays ont enregistré au cours des dernières années une augmentation constante.

Les importations canadiennes qui représentaient en 1950, un total de 9 millions de dollars, ont atteint \$43 millions en 1960 et \$80.3 millions en 1965. Au cours des premiers quatre mois de cette année, elles ont atteint 24 millions de dollars (contre 18.5 millions dans la période correspondante de l'année dernière).

Cette augmentation en valeur des importations s'est par ailleurs accompagnée d'une diversification toujours plus grande de leur nature. Les statistiques ont enregistré plus de 1,000 produits différents, dont la plupart sont des produits finis.

Les exportations canadiennes en Italie, de leur côté, sont passées de \$15.4 millions en 1950 à \$68 millions en 1960 en atteignant \$93.2 millions en 1965. Au cours des quatre premiers mois de cette année elles ont atteint \$34.4 millions (contre \$23.6 millions dans la même période de 1965).

Ces exportations sont surtout composées de produits agricoles, de matière premières et de produits industriels de base. A l'instar de nos importations, qui pendant ces dix dernières années, ont augmenté d'une façon constante, nos exportations en Italie ont subi des fluctuations découlant des exigences variables des industries italiennes de transformation ainsi que des oscillations de la demande et des prix internationaux.

L'expansion rapide des échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie a été favorisée par un nombre croissant d'initiatives de coopération industrielle réalisées dans les deux pays. (Au Canada: une usine de montage d'Olivetti, une fabrique de pâte de bois, une fabrique de tricots - En Italie: des fabriques d'aluminium, de papier et carton, de tracteurs agricoles, de produits alimentaires en conserve, etc.).

Un autre élément propice au développement des échanges est constitué par les activités des bureaux commerciaux officiels ainsi que de la Chambre de Commerce Italienne de Montréal. Une Chambre de Commerce Canadienne est en cours de formation à Milan.

S. V.

Abacus: une banque d'ordinateurs et de recherches pour les petites entreprises

Le recours aux possibilités de l'ordinateur, pour moderniser et accélérer la marche des affaires, ne sera plus désormais la prérogative exclusive des grandes compagnies, d'après M. James R. Shore de Winnipeg.

C'est ce qu'a déclaré M. Shore lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui et au cours de laquelle il a fait la présentation de Abacus Office Services Limited, une société récemment formée dont il est le président.

Abacus, le seul établissement du genre au Canada, mettra à la disposition des entreprises petites et moyennes, les systèmes les plus avancés d'ordinateurs.

Abacus fournira le service des ordinateurs et le personnel requis pour les manipuler à tous les comptables et sociétés de comptabilité soucieux d'y recourir pour leurs clients, ce qui éliminera le coût d'achat des appareils et le long travail de formation du personnel spécialisé.

"Nous travaillons de concert avec les plus hautes compétences actuelles dans la technologie et l'exploitation du potentiel des ordinateurs," a ajouté M. Shore.

"Après des recherches intensives effectuées tant aux Etats-Unis qu'au Canada, nous avons trouvé l'application qui convient le mieux aux comptables".

Abacus est affiliée à "The Accounting Corporation of America", qui jusqu'ici n'a prodigué ses services qu'à un nombre restreint de comptables au Canada. A.C.A., dont le siège social est sis à San Diego, Californie, est l'établissement de tenue de livres et de dossiers le plus important au monde.

Abacus fournira un service local dans la plupart des grands centres canadiens. La compagnie ouvrira ses premiers bureaux à Montréal, à Toronto et à Winnipeg et elle projette d'autres installations pour bientôt.

Le comptable professionnel pourra se prévaloir du service pour dresser rapidement des états courants, financiers et administratifs. Il tirera parti de ce service pour mieux remplir ses fonctions comme comptable en chef et contrôleur de n'importe quel client. Il s'en servira pour compléter le travail du personnel du client dans la préparation des analyses de tous genres relatives à la planification financière.

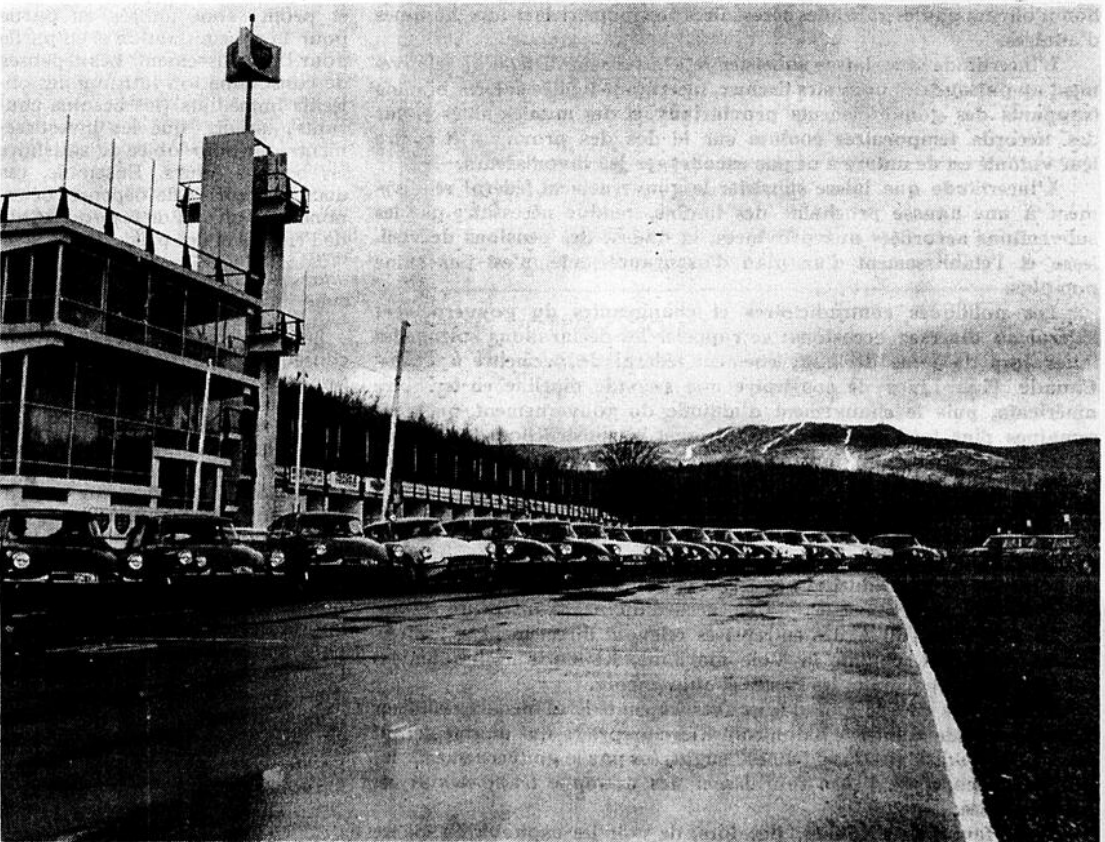
Il aura plus de temps à consacrer à ses fonctions de dirigeant car le travail de routine sera diminué.

Alléchante émission d'obligations

La récente émission de \$50 millions d'obligations du Québec s'écoule lentement. Les obligations qui échoieront le 1er décembre 1986, comportent un coupon de 6 p.c. et sont offertes à leur valeur nominale pour un rendement de 6.75 p.c. Ces obligations à fonds d'amortissement ne sont pas rachetables par anticipation, mais à partir du 1er décembre 1978, elles sont encaissables à leur valeur nominale par le détenteur sur préavis de 90 jours.

Lors du lancement de l'émission, le gouvernement a fait part que le Québec et l'Hydro n'emprunteront, pour l'exercice qui se terminera le 31 mars prochain, que \$500 millions au lieu des \$600 millions qu'on avait d'abord prévu.

Malgré un taux de rendement alléchant et la possibilité d'encaisser les obligations dans 12 ans, l'émission a été reçue froidement par les institutions financières, particulièrement à l'extérieur du Québec. Jeudi dernier les obligations se transigeaient, entre courtiers, de \$98.75 à \$99.25. Vendredi, jour du souvenir, les banques à charte étaient fermées et le marché obligataire fonctionnait au ralenti mais les obligations se rafermissaient et on offrait jusqu'à \$99.00.



Citroën du Canada présentait dernièrement au Mont Tremblant les voitures Citroën pour l'année 1967. Les invités, au nombre de quelque 150 ont pu essayer personnellement les nouvelles voitures sur le Circuit du Mont Tremblant et se rendre compte de l'efficacité et des techniques de la compagnie Citroën. Depuis la première voiture la Citroën a conservé ses caractéristiques de base qui n'ont cessé d'être améliorées. Citroën groupe sur chaque voiture la traction avant, la suspension hydropneumatique, des freins à disques assistés, un aérodynamisme parfait, etc.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 363-2524

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; vice-président adjoint: Jacques ROLLAND; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur général: Séraphin Vachon.
Chef de l'Information: Claude Moquin.

Rédacteur financier: Jacques Rolland.

Rédacteur: Fernand Bourret.

Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill; J. C. de Brouwer; Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris; François Zille, correspondant à Milan.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto, John Sears; 11 Yorkville ave., No 708 112-(416)-922-0524 à Montréal, Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

Le climat politique canadien décourage les investisseurs

Les faits sont là: les capitaux étrangers et canadiens qui pouvaient avoir avantage à s'investir dans l'économie canadienne, à développer et à mettre en valeur les richesses canadiennes, se sentent de moins en moins attirés ou retenus chez nous et ils vont s'investir dans des actions et des obligations étrangères.

Durant les huit premiers mois de 1966, \$308 millions de capitaux canadiens sont allés s'investir dans des valeurs à l'étranger, ce qui porte à croire que le montant pourrait atteindre \$500 millions d'ici la fin de l'année, soit le double de l'année 1965 et 10 fois plus que pour l'année 1964.

Par ailleurs, pendant la même période, les capitaux étrangers sont moins enclins à s'investir au Canada. Le ministre fédéral du commerce, M. Winters vient d'ailleurs de lancer le cri d'alarme à New-York même, en faisant valoir que l'achat de valeur canadiennes par les Etats-Unis constitue un placement qui rapporte à plus d'un point de vue: nos richesses sont en grande demande tandis que l'apport de capitaux américains au Canada nous permet de diminuer notre balance commerciale défavorable avec les Etats-Unis et nous permet de maintenir à un rythme élevé nos achats aux Etats-Unis.

Mais ces deux faits en eux-mêmes indiquent clairement que les capitaux ont quelque réticence à s'investir au Canada.

Or, depuis quelques mois, sinon quelques années, le gouvernement d'Ottawa n'a pas donné un spectacle encourageant à ceux qui chez nous ou à l'étranger, possèdent des capitaux disponibles et qui sont désireux de les investir dans les pays où le climat politique est sain, où les politiques gouvernementales sont éclairées.

La situation précaire d'un gouvernement minoritaire n'est certes pas de nature à encourager les investisseurs depuis 1963 alors que ne se présente aucune solution de rechange valable, les partis d'opposition n'offrant pas les garanties nécessaires aux industriels et aux hommes d'affaires.

L'incertitude que laisse subsister le gouvernement fédéral relativement au partage des pouvoirs fiscaux, incertitude fondée sur les besoins frappants des gouvernements provinciaux et des municipalités et sur des accords temporaires conclus sur le dos des provinces et contre leur volonté est de nature à ne pas encourager les investisseurs.

L'incertitude que laisse subsister le gouvernement fédéral relativement à une hausse prochaine des impôts, rendue nécessaire par les subventions accordées aux provinces, la hausse des pensions de vieillesse et l'établissement d'un plan d'assurance-santé, n'est pas saine non plus.

Les politiques contradictoires et changeantes du gouvernement fédéral en diverses occasions: se rappeler les déclarations solennelles faites lors du refus du gouvernement fédéral de permettre à Trans-Canada Pipe Lines de construire une seconde pipeline en territoire américain, puis le changement d'attitude du gouvernement, quelques semaines plus tard qui permet finalement la construction du pipeline en territoire américain, font également craindre les investisseurs qui ne peuvent plus se fier aux politiques gouvernementales.

Politiques contradictoires encore du gouvernement fédéral qui donne aux entreprises des directives non obligatoires il est vrai, de ne pas augmenter les salaires, les prix et les profits au-delà du pourcentage de la hausse de la productivité générale et qui, s'empresse, par la suite, de donner le mauvais exemple en accordant des hausses de salaire de 20 et 30 p. 100 à des entreprises relevant directement et indirectement de l'Etat, comme la Voie maritime, les Ports nationaux, les chemins de fer et de demain, les Postes et quoi encore.

Incertitudes encore quand le gouvernement fédéral menace d'utiliser la contrainte, de manier le bâton contre les entreprises qui augmentent leurs prix au-delà des "guidelines" suggérées par le gouvernement: les cas de Stelco et de l'Inco fournissent des exemples frappants de cet état de choses.

Il ne faut pas s'étonner, dès lors, de voir les capitaux étrangers se sentir moins attirés au Canada et les capitaux canadiens fuir le Canada pour l'étranger.

Cette situation ne changera que si les capitaux se sentent en sécurité au Canada et ne sont pas à la merci de politiques indécises, changeantes et confuses.

Fernand BOURRET

Salaires, profits, grèves et productivité

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Si l'on suppose que le progrès économique s'identifie à une augmentation dans le revenu réel par habitant, il va de soi que les revenus doivent s'accroître plus rapidement que la population. Par analogie, si la recherche d'un taux rapide de croissance de la productivité est un objectif souhaitable, il va de soi que les revenus réels doivent s'accroître plus rapidement que les facteurs qui sont responsables de cette augmentation. Presque tout le monde est d'accord pour réclamer des revenus plus élevés. Chaque nation aspire à rendre maximum la production nationale. Des efforts sont même tentés pour maximiser le revenu mondial par la voie d'une augmentation dans les échanges internationaux. Ces aspirations individuelles, nationales et internationales donnent naissance à ce que l'on pourrait appeler un problème de production. En effet, un certain nombre de facteurs de production doivent être agencés et combinés de façon à

réaliser un objectif quelconque de production de revenu. Cependant, l'objectif qui consiste à maximiser la production ou les revenus n'épuise pas tous les objectifs possibles.

Répartition des revenus

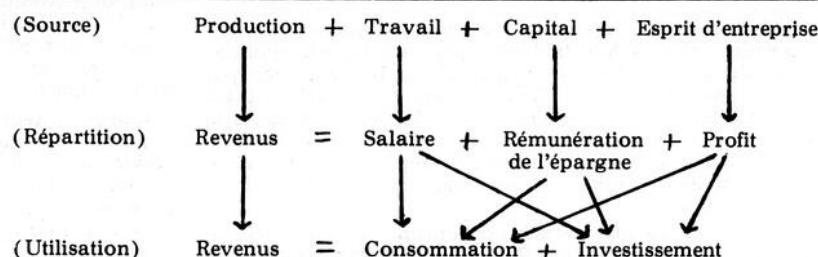
Il y a aussi l'objectif de répartition des revenus qui découlent de l'effort de production et qui déterminent la nature et la quantité des biens et des services produits. La répartition des revenus, d'autre part, dépend à la fois de la contribution des facteurs de production à la production, de certaines interventions gouvernementales qui ont pour objet de redistribuer les revenus et du pouvoir de marchandage de tous ceux qui disposent de richesses productives. Parmi les pouvoirs de marchandage il y a la grève, il est probable que la répartition des revenus a une influence non négligeable sur

l'accroissement à long terme des investissements, de la production et de la productivité. Examinons ces divers éléments d'une façon un peu plus systématique.

Facteurs de production

La production, disons-nous, dépend de la combinaison des richesses productives ou des facteurs de production dont dispose une nation à un moment donné. Il y a par exemple, le capital de travail, l'esprit de risque et d'entreprise, les richesses naturelles etc. C'est l'entrepreneur ou les dirigeants de l'entreprise qui regroupent les facteurs de production en vue de produire et de réaliser un profit. Le rôle de l'entrepreneur est fondamental puisque sans son intervention la main-d'oeuvre, l'épargne, les richesses naturelles ne seraient pas utilisées. Nous pouvons donc écrire:

Production — Travail — Capital — Esprit d'entreprise.



Les coûts de production

La production donne naissance à des coûts de production puisqu'il faut rémunérer le travail (le salaire) le capital (le rendement sur le capital investi) et l'esprit d'entreprise (le profit). Ces coûts de production sont évidemment les revenus dont disposent les facteurs de production pour acheter la production. Nous pouvons alors dire que les coûts de production sont égaux aux revenus distribués.

Les revenus distribués (salaire, rémunération de l'épargne investie et profit) sont utilisés en partie pour la consommation et en partie pour l'investissement. Les dépenses de consommation satisfont des objectifs immédiats (les besoins courants) tandis que les investissements ont pour objet de satisfaire les besoins futurs. Ensemble, ces deux catégories de dépenses déterminent le niveau de la production, de l'emploi et des prix.

Le problème des grèves

Le problème des grèves est par conséquent un problème de répartition des coûts de production ou si l'on préfère des revenus. Il est normal que les salaires, la rémunération des épargnes et le profit augmentent dans une société en pleine expansion "réelle". Cette expansion, toutefois, est liée à l'accroissement dans les possibilités de production. Il est impossible de prendre de l'expansion plus rapidement que ne le permettent les efforts d'innovation des entrepreneurs, les épargnes nouvelles qui sont investies et l'accroissement dans le nombre d'heures de travail. Dépasser les limites potentielles de production ce serait reconnaître que l'expansion des prix (l'inflation) est un objectif désirable.

Mesure difficile

L'expansion réelle ne fait pas un heurt puisqu'elle donne naissance au problème de la répartition de la productivité; il faut répartir l'accroissement dans les revenus entre

ceux qui ont participé à l'effort de production. L'employé voudra maximiser son salaire, l'épargnant voudra recevoir des dividendes ou des intérêts élevés et l'entrepreneur recherchera sa récompense pour ses activités "entrepreneuriales". Le problème de la répartition serait grandement simplifié si l'on pouvait connaître d'une façon exacte la contribution de chacun à l'effort de production. Mais les connaissances actuelles ne permettent pas de mesurer d'une façon acceptable la productivité (c'est-à-dire la production par unité de facteur) de chacun des facteurs. Ainsi, il est oiseux de se demander si au Canada les salaires ou la rémunération du capital augmentent actuellement plus ou moins rapidement que leur productivité respective. On n'en sait rien: les mesures généralement connues et acceptées sont fausses ou simplement de vulgaires approximations. Cette situation déplorable explique pourquoi les dirigeants des entreprises et des ouvriers sont constamment en train de démontrer des choses qu'il est impossible de démontrer dans l'état actuel de nos connaissances. Cette ignorance qui est bien partagée explique la popularité actuelle des grèves.

Recherches nécessaires

Pour connaître la contribution des divers agents de production il faudrait d'abord effectuer des recherches dans le domaine des méthodes statistiques et aussi disposer d'observations valables sur le tout le procédé de production de chaque entreprise et de chaque secteur économique. Les résultats pourraient nous apprendre que le changement dans la productivité a été au cours d'une certaine année soit positif (progrès), soit négatif (régression), ou même nul. Il est douteux que les salaires puissent être aussi mobiles que la productivité elle-même. On pourrait espérer, toutefois que la part de l'arbitraire soit réduite à un minimum dans la solution des problèmes de répartition. Des recherches sont essentielles si l'on veut une société dans laquelle

les problèmes à court terme ne prennent le dessus sur les problèmes à long terme, celui des investissements en particulier.

L'épargne: condition de l'expansion

Progrès technique, concurrence internationale, expansion démographique et recherches accélérées s'allient pour exiger des efforts d'investissements considérables. Selon M. Georges Champion, président de la Chase Manhattan Bank, la tendance inexorable à l'accroissement du capital fixe, qui a fait passer les investissements par tête de travailleur de 550 dollars au milieu du XIXe siècle à 20,000 dollars aujourd'hui, va se renforcer dans les dix ans à venir.

Tout le problème des pays industriels sera donc de développer une épargne suffisante pour éviter une pénurie de capitaux dramatique. Le progrès économique dépend des mesures politiques et fiscales qui seront prises pour favoriser l'épargne des particuliers et celle des entreprises, c'est-à-dire les bénéfices.

Pour M. Champion, sur le plan intérieur comme sur celui des liquidités internationales, les réserves ne peuvent se constituer que par des économies. Si le monde libre ne sait pas économiser à temps — et il est temps, ne serait-ce qu'en raison de l'attrait des cours de Bourse — il devra freiner son expansion.

LA VIE FRANCAISE,
Paris, 4 novembre 1966

Une direction compétente est nécessaire à une expansion dynamique

L'expansion dynamique de l'industrie au Canada au cours de la récente décennie est attribuable à de nombreux facteurs, mais l'un des facteurs essentiels et l'un des plus importants est une direction compétente, a affirmé le président de l'Association des manufacturiers canadiens, lors d'une conférence prononcée la semaine dernière devant les membres du club Rotary et la section provinciale de l'AMC, à Saskatoon, Saskatchewan.

M. Henri W. Joly a dit que l'occasion, le climat approprié, le capital, la main-d'œuvre, l'art de vendre, la création de produits de commercialisation rentable, l'esprit de concurrence sont tous des éléments qui figurent au nombre des conditions essentielles au succès d'une entreprise. Mais, a-t-il précisé, "la direction compétente constitue un facteur essentiel et l'un des plus importants".

Qu'est-ce que "la direction?"

M. Joly s'est alors ingénié à expliquer ce qu'il entendait par les mots direction compétente, ce que signifiait le terme "direction", quels sont les talents requis d'un directeur.

"Que désigne le terme "direction", demanda-t-il? Le dictionnaire Webster définit le mot "management" comme étant "l'art de veiller sur une entreprise, de l'administrer et de la diriger". On pourrait, dit-il, ajouter cette autre définition d'un Anglais bien avisé John Seldon, né en 1584: "Les grands

directeurs sont ceux qui font le moins de bruit".

Qualités du directeur

Tout en supposant de nombreux talents, être un "directeur" exige en premier lieu le don de s'entendre avec les gens, de voir en eux le côté personnel; le directeur doit être riche en ressources créatrices qui portent les autres à donner le meilleur d'eux-mêmes. Bref, chez lui, l'aspect qui l'emporte sur tous les autres, est la trempe dont sont faits les chefs. Il en va dans les affaires comme dans l'armée: que vous soyez à la tête d'une entreprise colossale ou que vous commandiez une armée, le même principe s'applique.

La direction devient de plus en plus l'art et le métier de l'innovation, selon le président de l'A.N.C. Il faut savoir considérer une situation qui dure depuis longtemps sous un jour nouveau et, dans cette optique nouvelle, trouver des moyens nouveaux et meilleurs qui donneront de bons résultats là où

ceux-ci n'étaient que piètres sinon nuls.

La direction comporte le don de savoir reconnaître l'arbre important dans une forêt. Bien des directeurs échouent ici parce qu'ils se laissent obséder et embrouiller par les détails ou tout simplement dominer par l'amas de données d'après lesquelles il leur faut souvent prendre une décision vitale. Bref, un bon directeur sait discerner ce qui est important de ce qui ne l'est pas.

Souplesse requise

La vitesse qui caractérise notre époque ainsi que le rythme actuel de l'évolution exigent qu'un directeur ait assez de souplesse pour se plier aux changements et aux innovations dont toute l'histoire de l'humanité n'offre nul précédent. La haute direction doit savoir prévoir, elle doit être capable d'adapter ses politiques aux besoins, d'élaborer des plans d'ensemble. Une direction compétente n'a rien à voir avec une surveillance excessive. Les bons directeurs ne perdent pas leur temps à se pencher par-dessus l'épaule de leurs subalternes pour voir à ce que les points soient bien mis sur les "i", et les traits sur les "t".

La meilleure direction est celle qui sait créer un climat où les autres se sentent libres de faire de leur mieux, — une atmosphère qui incite les subalternes à aller de l'avant, à innover.

Finalement, un bon directeur est aussi un bon citoyen: un bon citoyen du monde.

Résultats d'une fausse direction

En dernière analyse, c'est le rendement obtenu de l'effectif qui détermine la qualité de la direction; on voit donc d'ici l'énormité de la tâche qu'assument les directeurs. Comment s'y prendre au juste pour obtenir le meilleur rendement de 50 employés?... de cent? de mille? Cette tâche exige évidemment une très grande habileté et un dosage précis d'autorité, de pouvoir de persuasion, de manifestation d'intérêt et d'encouragement. En plus de posséder toutes ces qualifications, le directeur ne doit jamais perdre de vue le fait que les personnes qu'il a à diriger ne sont pas, comme lui, un genre d'investissement dans l'entreprise, mais des particuliers et des individualistes, la personnalité de chacun différant considérablement de celle de l'autre.

Seul le directeur qui garde toujours présent à l'esprit ce principe fondamental peut réussir à réaliser, pour le compte des actionnaires et des propriétaires de la compagnie, les bénéfices raisonnables que ces derniers ont escomptés lorsqu'ils ont investi leur argent dans l'établissement.

Comme nous le savons tous fort bien, un bilan qui plait à l'actionnaire n'est que trop souvent un bilan susceptible d'entraîner, de la part de la main-d'œuvre, la revendication d'une plus forte tranche des bénéfices. Jamais il n'arrive qu'un directeur règle, sous pression une convention de travail qui sa-

tisasse ses employés sans compromettre par le fait même la situation concurrentielle de l'établissement ou le bilan de l'année suivante. Y parvenir est pure magie; néanmoins, on compte sur la direction pour réussir, d'une façon ou d'une autre, ce tour de prestidigitation.

La population animale tend à diminuer sur les fermes du Québec

Le Québec devient de moins en moins capable de nourrir sa population et une raison assez simple pour expliquer ce phénomène, c'est que la population animale tend à diminuer sur nos fermes.

Selon le Bureau de la statistique du Québec dont la division agricole a effectué une enquête au mois de décembre 1965, il y avait moins de bêtes à cornes, moins de moutons, moins de porcs sur les fermes qu'au mois de décembre 1964.

Le 1er décembre 1965, il y avait 1,731,000 tête de bovins, c'est-à-dire 1.8% de moins que le total estimé à 1,762,000 le 1er décembre 1964. Les vaches laitières passent à 1,058,000 comparativement à 1,042,000 soit une augmentation de 1.5%. Par contre, le nombre des veaux diminuait à 324,000 comparativement à 335,000 soit une baisse de 3.5%.

Estimé à 77,000 têtes au 1er décembre 1965, le nombre total de moutons et d'agneaux montre une diminution de 7.2% sur le chiffre de 83,000 en 1964.

Le nombre de chevaux continue de baisser et s'établit maintenant à 70,000 ou environ 6.7% de moins que les 75,000 de décembre 1964.

La population porcine était estimée à 910,000 le 1er décembre 1965 contre 945,000 à la date correspondante en 1964.

Le nombre des poules et des poulets dans les fermes était de 15,550,000 le 1er décembre 1965 contre 13,200,000 le 1er décembre 1964.

Estimé à 830,000 au 1er décembre 1965, le nombre des dindons laissait voir une augmentation de 14.5% sur celui de 1964 qui était de 725,000.

On estime le nombre d'oies à 7,000 le 1er décembre 1965 contre 10,000 le 1er décembre 1964, soit une diminution de 30%.

Le nombre des canards au 1er décembre 1965 était de 48,000 à rapprocher de 50,000 en 1964, ce qui représente une diminution de 4%.

Les changements technologiques

L'AMC: le droit de décision n'appartient pas aux syndicats

L'Association des manufacturiers canadiens n'est pas d'avis que les syndicats possèdent un droit de regard sur l'introduction de changements technologiques dans les industries, selon un porte parole de cet organisme.

M. Jack Whitelaw, vice-président exécutif de cet organisme, a déclaré à Toronto que les manufacturiers verraient d'un mauvais oeil l'introduction d'une mesure gouvernementale accordant aux syndicats un tel privilège.

C'est la première réaction de l'AMC à l'une des principales recommandations du rapport Freedman qui avait suggéré l'an dernier l'élargissement des pouvoirs syndicaux en cette matière. M. Whitelaw est d'avis que cette mesure permettrait aux syndicats d'apposer leur veto aux décisions des employeurs qui veulent améliorer l'efficacité et le rendement de leurs entreprises. "Nous ne croyons pas, a-t-il précisé que les employeurs doivent être forcés de négocier le droit rendre leurs opérations plus efficaces".

Le rapport Freedman

On se rappelle que le juge Freedman, de la Cour suprême du Manitoba, à l'occasion d'un différend entre les Chemins de fer nationaux et les syndicats d'employés ferroviaires, avait recommandé d'accorder aux syndicats le droit de pouvoir négocier les changements technologiques quand ceux-ci ont pour effet de diminuer le nombre des

travailleurs ou de modifier leurs tâches.

Il avait alors suggéré que l'introduction de nouvelles techniques soit retardée jusqu'aux négociations suivantes ou qu'elles deviennent l'objet du droit de grève pendant la durée d'un contrat.

Appui du CTC et de la CSN

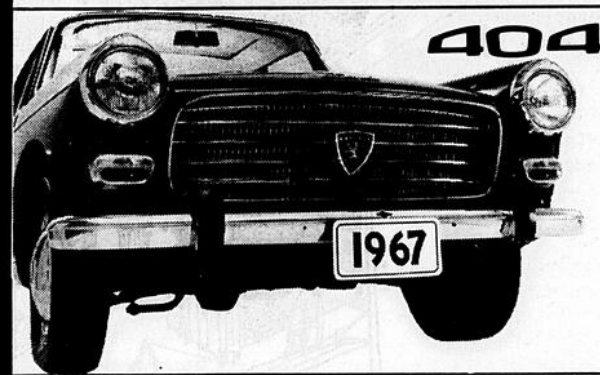
Quand le rapport fut publié, le Congrès du travail du Canada avait alors demandé que les recommandations du juge Freedman fassent l'objet d'une législation de l'automatisation.

Pareillement, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, vient de réclamer la formation de conseils d'entreprise qui auraient les pouvoirs, avec la sanction de l'Etat, de mettre en cause les décisions sur les changements technologiques qui sont actuellement prises par les seules entreprises.

M. Whitelaw affirme que les entreprises font tout ce qui est possible pour minimiser les conséquences des changements technologiques, mais qu'elles ne peuvent accepter d'être obligées de soumettre leurs décisions à l'approbation des syndicats.

Déjà a-t-il ajouté, la direction des entreprises fait preuve de son respect pour les travailleurs par l'introduction de programmes destinés à les rendre aptes à l'exercice d'autres occupations et par le versement de paies de séparation.

Bien faite, bonne réputation, c'est une Canadienne...



Pour votre sécurité:
20 points stratégiques ont été particulièrement soignés.

A votre choix:
Moteur à carburateur ou à injection automatique ou 4 vitesses synchronisées toit fixe ou coulissant.

PEUGEOT

Garantie 2 ans ou 50,000 milles sans soucis.



A Toronto, à Québec, à Ottawa, à Vancouver comme à Montréal,

L'homme d'affaires va chez Berlitz!

Il y apprend plus vite l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le grec, l'italien ou le russe... La langue de ses clients! Il sait qu'il y bénéficie de programmes spéciaux pour hommes d'affaires.

Ecoles **Berlitz** langues vivantes.

MONTREAL
288 3111

TORONTO
924 7773

QUEBEC
529 6161

OTTAWA
232 5343

VANCOUVER
685 9331

Indices élevés du coût de la vie dans les pays d'Amérique latine

Les chiffres tirés du Bulletin Statistique, publié par l'Institut Inter-américain de Statistique, indiquent que, dans la plupart des pays latino-américains, le coût de la vie, en 1965 a légèrement augmenté par rapport à l'année antérieure. Toutefois, dans quatre de ces pays la hausse a été plus accentuée, se poursuivant au cours des premiers

mois de 1966 pour lesquels nous disposons d'informations.

Au Brésil, en particulier, la hausse du coût de la vie a été plus spectaculaire qu'en aucun pays de la région. En effet, elle a atteint 65.8%, l'indice s'étant élevé de 1.915 points en 1964, à 3.175.5 points en 1965 (1965 = 100). Cette tendance s'est maintenue pendant

les quatre premiers mois de 1966, et le coût de la vie s'est encore élevé de 14.1%.

En Uruguay, également, la hausse a été considérable, et l'indice du coût de la vie, de 653.1 points en 1964, atteignait 1.022.4 points en 1965, subissant une élévation de 56.5% de l'une à l'autre année. Cette même tendance a pu être observée au cours des trois premiers mois de 1966.

Le Chili est le troisième pays d'Amérique Latine où la hausse du coût de la vie a été le plus

accentuée. En 1965, l'indice était de 1.283 points, contre 995.8 en 1964, soit une élévation de 28.8%.

En Argentine, enfin, le coût de la vie s'est élevé de 28.6% entre 1964 (1.117.6 points) et 1965 (1.437.1 points), tendance qui s'est maintenue au cours des cinq pre-

miers mois de cette année.

En ce qui concerne les autres pays d'Amérique Latine, leur situation a été plus ou moins stable, témoignant, dans quelques cas, d'une tendance à la hausse, mais modérée, et accusant, dans d'autres, un abaissement de l'indice du coût de la vie.

ANGLETERRE: la publicité sera analysée sur le plan économique

En collaboration avec l'Association des publicitaires, la Chambre de Commerce d'Angleterre a émis une déclaration à l'effet qu'il serait très utile de faire faire une étude complète et objective sur le monde de la publicité. La Chambre de Commerce a déclaré que si une législation s'avérait nécessaire, l'association des publicitaires serait d'abord consultée pour bâtir les règles d'usage.

Cette enquête approfondie sera conduite sous l'expertise des meilleurs économistes. On a l'intention d'établir un programme de recherche sur la publicité en collaboration avec la "London Gra-

duate Business School". Ce programme d'où devrait sortir une étude élaborée coûtera un peu plus de \$50,000.

Le président des publicitaires, Lord Robens maintenant qu'il est assuré qu'on le consulterait si on devait légiférer, affirme qu'il n'aura plus de crainte d'intervention du gouvernement dans son secteur. Plusieurs rumeurs circulent à l'effet que les sommes dépensées en publicité n'entreraient plus dans les dépenses normales de l'entreprise et par le fait même deviendraient sujettes aux impôts.

Déjà, la Chambre de Commerce anglaise a affirmé qu'une restriction dans les campagnes de promotion de ventes abaisseraient ces mêmes ventes. On peut continuer en affirmant qu'une baisse du volume des ventes entraînera une hausse du chômage à la production des produits finis et il en résultera un accroissement des prix à cause de l'échelle réduite du volume des ventes.

Un mémo émis par la Chambre de Commerce analyse la publicité comme étant, non un instrument pour le vendeur, mais un service essentiel à l'acheteur. Comme nos confrères anglais, nous constatons que le consommateur a un pouvoir d'achat toujours accru à cause de plusieurs circonstances, et que celui-ci doit être nécessairement bien renseigné sur tout ce qu'il lui est offert pour qu'il ait à choisir aisément. Nous ne croyons pas le concept théorique à l'effet qu'une réduction dans les dépenses de publicité entraînerait une diminution des prix des marchandises offertes au consommateur.

La Zambie veut libérer ses accès à la mer

Soucieuse d'échapper à sa dépendance à la Rhodésie "blanche", sa voisine du sud (électricité, charbon, chemin de fer, importations de pétrole), la Zambie vient de publier un projet quadriennal de grands travaux: construction d'un nouvel ensemble hydro-électrique, réalisation du projet de voie ferrée et améliorations des routes vers la Tanzanie, au nord. Il suffit de trouver l'argent... Pour sa part, le groupe italien ENI, contre ses rivaux japonais et britanniques qui s'étaient mis sur les rangs, vient d'obtenir l'adjudication d'un oléoduc de mille kilomètres reliant le port tanzanien de Dar es-Salaam à Ndola, au cœur du pays minier.

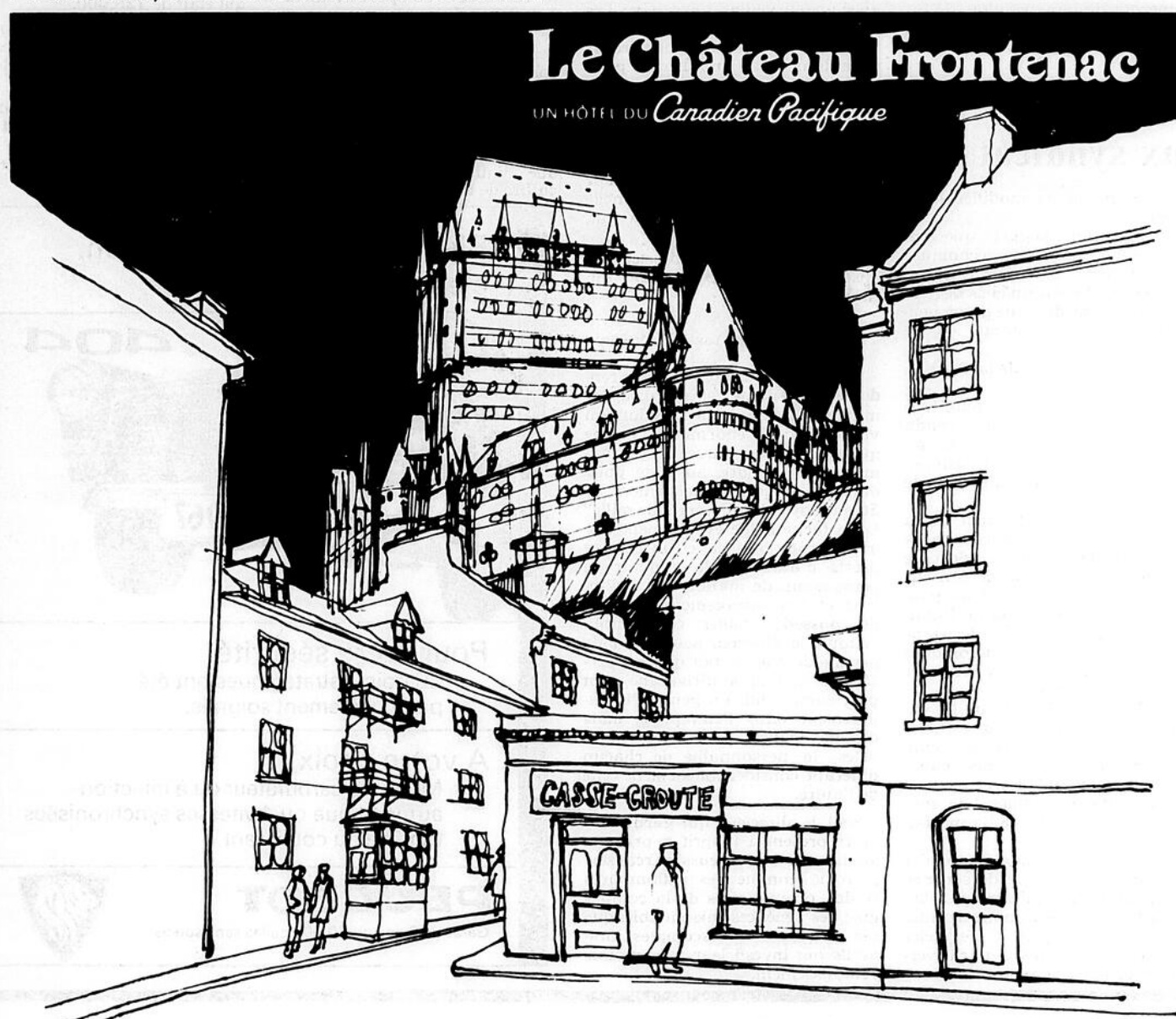
Et dans l'immédiat s'installe le "pont aérien" Ndola-Dar es-Salaam qui assure l'évacuation de cuivre et, en fret de retour, l'apport de produits pétroliers.

Par ailleurs, la commission d'enquête gouvernementale zambienne, créée à la suite de la grande grève de mars-avril derniers, a préconisé une augmentation de 22% des salaires des 43,000 mineurs africains, et diverses autres réformes.

Que le cuivre de la "Copperbelt" soit la grande ressource du pays, nul n'en doute et le gouvernement Kaunda s'occupe presque autant du métal rouge, aujourd'hui, que les dirigeants des entreprises européennes - ce qui, évidemment, ne peut qu'encourager les revendications populaires.

Pays	1964	1965	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Argentine	1 177.6	1 437.1	1 704.2	1 741.7	1 779.7	1 784.7	1 798.9	
Bolivie	938.3	1 033.4	1 088.3	1 087.7				
Brésil	1 915.0	3 175.5	3 752.8	3 909.5	4 060.0	4 283.6		
Colombie	257.9	272.1	305.3	309.6	316.9	324.9	328.7	328.5
Costa Rica	120.6	120.2	120.1	120.1	120.1			
Chili	995.8	1 283.0	1 428.4	1 469.3	1 503.5	1 524.7	1 540.1	
Equateur	115.7	119.7	124.1	125.6	126.1			
Salvador	102.2	102.8	102.4	101.6	101.5	101.9	101.6	
Guatemala	100.7	99.9	99.5	98.8	100.4			
Haïti	112.5	114.9	120.3	120.0	119.8			
Honduras	106.3	109.7	110.3	110.6	111.4	112.7		
Mexique	140.9	146.0	148.5	150.6				
Nicaragua	94.1	96.8	98.5	98.9	98.7	99.5	98.7	99.2
Panama	105.3	105.8			105.5			
Republique Dominicaine	116.4	114.7	117.2	114.2	114.5	115.6	112.8	
Uruguay	653.1	1 022.4	1 428.1	1 517.1	1 556.0			
Venezuela	110.5	112.8	112.3	112.3				

À Québec, c'est le Château Frontenac



Vous ferez bien de choisir la ville de Québec pour votre prochain congrès. Son site est l'un des plus beaux du monde; elle regorge d'endroits susceptibles d'intéresser n'importe quel visiteur. Mais vous ferez encore mieux de choisir le Château Frontenac comme lieu de rencontre, car c'est le plus québécois des hôtels, dominant le fleuve et sis au cœur même de notre capitale provinciale. Nombre de chambres: 665. Nombre de congressistes pouvant être accueillis: jusqu'à 1000.

Pour plus de renseignements s'adresser au Directeur, Le Château Frontenac, Québec, ou au Directeur, congrès et ventes, bureau 284, gare Windsor, Montréal, Qué.

FRANCE : les industriels ont un besoin croissant de capitaux

"La pénurie de capitaux se fait sentir dans le monde entier et j'estime qu'elle s'aggravera encore dans les dix prochaines années si les mesures ne sont pas prises pour y remédier" a déclaré M. George Champion, président du conseil de la Chase Manhattan Bank, au cours d'une conférence de presse tenue la semaine dernière à Paris, devant des personnalités françaises et étrangères de l'industrie, de la finance et des assurances.

M. Champion a souligné que les industriels avaient un besoin croissant de capitaux pour faire face aux investissements indispensables à une productivité accrue et que la même nécessité s'était fait jour dans l'agriculture. Il estime encore que les pays en voie de développement pourraient utiliser productivement 3 à 4 milliards de dollars de plus chaque année.

Aux Etats-Unis les investissements d'entreprises progressent suivant un taux annuel de 17% et sont en voie d'atteindre \$60 milliards en 1966. Par ailleurs des sommes considérables sont requises pour la guerre du Vietnam et les programmes de bien-être, dits de la Grande Société.

La combinaison des demandes militaires et civiles, dans une économie de plein emploi, a donc fait renaître les feux de l'inflation. Néanmoins il faut prévoir toujours plus d'investissements, en raison notamment de l'accroissement des populations, de la concurrence internationale et du coût de la recherche accélérée et, pour les financer,

se procurer suffisamment de capitaux nouveaux provenant des bénéfices des entreprises et de l'épargne. On ne saurait à cet égard oublier que les "bénéfices des entreprises constituent une sorte d'épargne".

M. Bill Butler, chef des services économiques de la "Chase" a déclaré au sujet du comportement de Wall Street que l'on pouvait actuellement trouver sur le marché

d'excellentes valeurs, même des "Blue Chips" à des cours fort intéressants et qui peuvent être acquis en confiance pour des place-

ments à long terme. La Chase Bank, qui gère \$16 milliards de capitaux pour le compte de fiducies, de fonds mutuels, et de particuliers,

a recommandé à acheter des valeurs à revenu variable dans des promotions plus grandes que précédemment.

ITALIE : sommets atteints par la production

Selon M. Colombo, Ministre du Trésor, l'Italie est entrée dans une nouvelle phase d'expansion économique et la conjoncture est bonne. Il a de plus déclaré que le revenu national réel augmentera à la fin de l'année de 5.3% (contre 3.4% en 1965), les investissements (la construction exclue) s'accroîtront de 11%, la production atteindra de nouveaux records et la balance des paiements poursuivra sa remarquable ascension.

Notant que, pour la première fois depuis 1963, le taux d'augmenta-

tion du revenu national dépassera celui fixé (5%) par le programme quinquennal, M. Colombo a fait ensuite remarquer que l'accroissement de la demande extérieure et intérieure et la reprise des investissements -- laquelle s'est accentuée en particulier ces mois derniers -- auront des répercussions positives dès le premier trimestre 1967.

En Italie, on retrouve certains problèmes communs à notre pays puisqu'il semble nécessaire de moderniser l'agriculture et l'industrie pour garantir une reprise ordonnée

et durable.

Aussi, des mesures pour intensifier la recherche technique et scientifique ont-elles été prévues dans le plan quinquennal pour 1967. C'est là une exigence, a dit notamment M. Colombo, qui est accentuée par le fait que les échéances fixées par la C.E.E. sont désormais très proches : d'où la nécessité pour les entreprises industrielles d'atteindre des niveaux productifs leur permettant de concurrencer les autres groupes industriels européens.

À lire

Savoir parler

Ce volume n'est pas un traité de phonétique ni un manuel de diction et de beau langage. SAVOIR PARLER indique à ceux qui veulent savoir bien parler les moyens de faire l'inventaire de leurs possibilités et des méthodes générales pour en tirer profit efficacement.

La méthode de Savoir Parler est simple, claire et concise. Elle a été préparée par un spécialiste, René-Salvator Catta, chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'éducation à l'Université de Montréal. C'est un volume des Editions de l'Homme qui se vend au prix de \$1.50.

Principes d'économie contemporaine

L'économie -- science de la production, de la circulation, de la répartition et de la consommation des richesses -- intéresse tout homme qui entend vivre au rythme de l'évolution du monde. Comment comprendre les luttes d'intérêts qui mettent en jeu la vie des Etats comme celle des particuliers si l'on ignore les lois qui déterminent la prospérité ou la misère?

Comment suivre dans la presse ou à la télévision l'évolution des crises actuelles, si l'on ne saisit pas la portée exacte des mots-clés de l'information? A l'intention de tous ceux qui souhaitent mieux connaître leur époque pour orienter efficacement leur action, le professeur Fernand Baudhuin a écrit ces quatre volumes d'initiation à l'Economie Contemporaine, dans la collection de la Bibliothèque Marabout-Service.

Cette série comprend un volume sur la production, un sur la circulation, un troisième sur la répartition et enfin un quatrième sur la consommation. Nous croyons faire oeuvre utile en suggérant ces quelques livres que vous pouvez vous procurer dans toute bonne bibliothèque. Chacun des volumes se vend au prix de \$1.75.

Téléphone à boutons multiples

Un homme d'affaires avisé doit avoir réponse à tout et tout de suite. Si votre correspondant désire des renseignements immédiats, demandez-lui quelques instants de patience, appuyez sur le bouton de maintien d'appels, et sans changer de téléphone, communiquez avec vos autres services. Vous faites preuve de la plus élémentaire courtoisie et vous montrez jusqu'à quel point vous savez pousser l'organisation. Tout ceci grâce au téléphone à boutons multiples! Pourquoi ne pas en avoir un sur votre bureau? Pour plus amples renseignements, adressez-vous à votre compagnie de téléphone.

COMPAGNIE

Northern Electric LTÉE



L'un des plus importants producteurs de matériel avant-garde pour télécommunications.



2066-5F

FRANCE: progrès trop lent face aux besoins en bois

Son retard, déjà sensible au début du IV^e Plan, s'est accru et paraît devoir s'aggraver encore.

Selon les experts, la production, qui se chiffrait à 25 millions de mètres cubes de bois rond en 1959, atteignait, cependant, trois ans plus tard, 28 millions de mètres cubes pour se situer à 39,5 millions l'année dernière. En 1970, elle approcherait les 32 millions de mètres cubes.

Mais ces progrès sont trop modestes en comparaison de l'augmentation des besoins. On estime, en effet, qu'à l'issue du Ve Plan, la France pour couvrir sa consommation de bois, ses exportations et ses besoins en pâtes cellulose et papiers devrait disposer de l'équivalent de 45 millions à 48 millions de mètres cubes de bois rond. Il n'apparaît guère possible qu'elle y parvienne autrement qu'en recourant à des importations toujours plus considérables.

"Face à une consommation qui a augmenté de 1962 à 1965 dans des proportions jamais connues", ainsi que le souligne le rapporteur du groupe de Travail "Forêts" du commissariat général du Plan, la production de bois, elle, ne s'est

développée que de façon très insuffisante.

Si il y a eu progrès, ils sont dus aux espèces feuillues, car la production de conifères, au total, a pratiquement stagné. Il est vrai que les contraintes qui pesaient sur les prix n'ont probablement pas été étrangères à cette situation.

Il n'en reste pas moins qu'il eût été aventureux d'escompter une évolution beaucoup plus favorable. Les investissements réalisés dans la forêt française depuis 1945, autant dans les massifs dépendant de l'administration que dans ceux appartenant à des particuliers n'ont pas encore porté leurs fruits. Et même dans cinq ans, le volume de bois exploitable ne s'en trouvera guère augmenté, si ce n'est dans les peupleraies.

En matière forestière, il faut, nécessairement, voir plus loin. Que promet donc l'avenir à plus long terme? Ou, plus exactement, que permet-il d'escompter? Car sur le seul plan de l'utilité économique il est difficile de prédire si de nouvelles techniques ne viendront pas bouleverser les prévisions. Des réserves s'imposent...

Néanmoins, toutes les études éta-

blies en Europe et dans les organismes internationaux concordent: les besoins en bois des nations modernes vont continuer de croître à un rythme inférieur, sans doute, à celui de l'expansion industrielle en général, mais suffisant, toutefois, pour qu'en Europe occidentale le déficit existant devienne plus important.

Des moyens trop modestes

Dans cette perspective, la France qui présente des possibilités d'extension appréciable de ses massifs forestiers, paraît avoir tout avantage à développer sa production de bois ou du moins, à prendre des mesures qui, à terme, assureront son développement.

Certes, depuis plusieurs années déjà, l'administration dans les forêts qui lui sont soumises a fait des efforts de conversion appréciable de façon que les massifs ne donnant pas de produits utiles à l'économie nationale soient rendus réellement productifs. Ces efforts ont été accélérés, ces derniers temps, pour porter annuellement sur 25,000 hectares. La cadence des boisements et reboisement effectuée

avec le concours du Fonds Forestier National, en revanche, s'est maintenue depuis 1962 à 63,000 hectares par an, faute de moyens financiers accrus. Beaucoup de propriétaires ont, pourtant, investi sans l'aide de l'Etat, mais il est difficile d'évaluer l'ampleur de leurs travaux.

Il reste qu'une véritable politique forestière exige des moyens plus importants que ceux mis en oeuvre jusqu'à ce jour.

Sur les 11,600,000 hectares de forêts que compte la France, il semble, en effet, qu'il y en ait 5,300,000 hectares qui puissent être considérés comme des "forêts de production". Or, la seule satisfaction des besoins nationaux demanderait que cette surface soit portée, au cours du quart de siècle à venir, à 7,600,000 hectares.

Mais ne faut-il pas compter désormais avec l'Europe? Le Marché commun devient réalité. D'autres

pays viendront, très vraisemblablement, rallier les Sic. La forêt française peut devenir l'une des principales sources d'approvisionnement en bois de l'Europe, à la condition que le potentiel de production dont dispose la France soit mis en valeur. Dans cette optique, la superficie des massifs de production devrait être portée par l'enrichissement de forêts existantes et des boisements nouveaux à quelque 11 millions d'hectares. Ainsi, compte tenu des "forêts de détente" qu'impose le phénomène d'urbanisation et des massifs qui, pour n'être pas productifs ni liés à la vie des cités, n'en sont pas moins nécessaires, soit qu'il évitent l'érosion ou jouent le rôle de régulateur du climat et des eaux, soit qu'on les utilise pour les loisirs: chasse, tourisme; c'est sur près de 15 millions d'hectares que devrait s'étendre la forêt française.

Jacques LEGER,

Québec va fournir son aide à ceux qui font du reboisement

Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin, a déclaré, devant les membres de l'Association de la Vallée de la Rouge, que le ministère a l'intention d'accentuer sa politique d'aide technique aux propriétaires de terrains privés désireux de faire du reboisement. Nous allons donner plus d'ampleur, a dit le ministre, à notre service de la Forêt Rurale. Ce service aura la responsabilité de l'aménagement forestier rural. Il fournira l'aide technique et les renseignements pouvant aider les petits propriétaires forestiers. De plus, il sera appelé à dialoguer avec les associations coopératives forestières, à conseiller et à orienter les producteurs de bois.

Le ministre effectuait une visite des terrains privés qui ont été reboisés au cours des dernières années par les membres de l'Association de la Vallée de la Rouge, particulièrement dans la région d'Arundel, dans le comté d'Argenteuil; Saint-Jovite et Mont-Tremblant, dans le comté de Terrebonne. A côté des vastes territoires forestiers qui appartiennent à la Couronne, a souligné monsieur Gosselin, les forêts privées jouent, au Québec, un rôle particulièrement important dans l'équilibre économique de notre province. En effet, celles-ci contribuent pour plus du tiers de toute l'activité industrielle qui résulte de l'exploitation forestière. Mais il n'est pas facile, bien sûr, de calculer à un dollar près les avantages économiques qui découlent d'un aménagement rationnel d'un lot boisé. La forêt, par nature, est très généreuse même si cette générosité n'est pas toujours spectaculaire. Cependant, une chose est certaine, c'est que la forêt traite bien ceux qui la respectent.

Je voudrais également profiter de l'occasion, a souligné monsieur Gosselin en terminant, pour vous encourager à planter certaines essences qui sont chez nous de plus en plus rares. Je pense ici à certaines variétés de pins, à des chênes, à des merisiers et, lorsque la chose est possible, à des cerisiers tardifs ou diverses variétés de noyers par exemple. En réalité, il s'agit là d'essences précieuses qui sont fortement en demande sur tous les marchés.

La demande va quadrupler d'ici 35 ans

Les ressources forestières illimitées d'aujourd'hui ne le seront plus demain

La demande de ressources forestières va quadrupler d'ici l'an 2,000 et la demande qui est actuel-

lement de 3,200 millions de pieds cubes passera à 4,500 millions en 1975 et à 12,800 millions en l'an

2,000, selon le conseiller spécial du ministre des Forêts, M. H. W. Beall.

Cette déclaration que faisait au Congrès national de la forêt à Montebello, en septembre dernier, vaut d'être rappelée puisque la situation n'est pas plus brillante en Europe, où cependant, on prend un plus grand souci du reboisement et de l'entretien des forêts qu'au Canada et dans le Québec.

Comme le disait lors du même congrès, M. Foller, si le Canada veut produire les ressources dont il a besoin, il est nécessaire de comprendre que les réserves actuelles si elles apparaissent inépuisables aux yeux de certains aujourd'hui, ne le seront plus demain.

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'applaudir la déclaration faite la semaine dernière par le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, devant les membres de l'Association de la Vallée de la Rouge.

Selon des étudiants français

Le Québécois ne semble pas se préoccuper de la 'repousse'

Selon deux étudiants français faisant partie d'un groupe de dix qui sont venus passer quelques jours à la Station forestière de Duchesnay et recueillir des informations sur la forêt québécoise, le Québécois se contente de récolter la forêt québécoise, sans trop se préoccuper de la repousse.

MM. André Allanic et Gerard Ledroit ont constaté un certain intérêt des Québécois pour la sylviculture, mais, à leur avis, c'est très minime en comparaison de ce qui se fait en France.

Les deux étudiants qui se préparent à décrocher un diplôme supé-

rieur en technique sylvicole se sont dit très surpris de la façon dont l'exploitation forestière est dirigée, dans son ensemble, au Québec.

Ils ont souligné qu'en France la forêt étant très réduite, il faut que la croissance des arbres soit suivie car la perte d'un seul arbre a plus de conséquence en France que celle de plusieurs dans le Québec.

Des arbres, nous en avons très peu, ont-ils dit, et nous devons les protéger, en prendre soin et tirer le maximum de nos forêts si nous voulons satisfaire nos besoins.

**CHEF
de la
DIVISION
AVEC L'INDUSTRIE
JUSQU'À \$15,850.**

La Direction de l'esthétique industrielle nationale, du ministère de l'Industrie, à Ottawa, qui administre un programme destiné à favoriser l'amélioration de l'esthétique dans l'industrie canadienne, demande un fonctionnaire supérieur possédant une vaste expérience pour aider les entreprises à acquérir le souci du beau, pour leurs produits, leur production, leur emballage et leur publicité.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, en mentionnant le dossier 66-4204.

**MARION,
ROBIC & ROBIC**

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

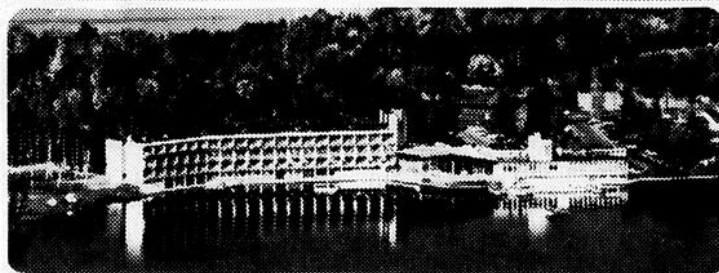
les
congressistes
sont souvent distraits
par le menu de
L'Esterel

Personne ne peut faire
autrement devant une si
bonne table.

A 50 milles seulement de Montréal, par
l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel
peut loger 250 personnes et en ac-
cueillir jusqu'à 600 dans ses salles de
conférences.

Documentation:

composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur
général, dépt C-613-2, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cité Terrebonne, Qué.



Le crédit constructif à l'œuvre:

un autre exemple de la façon dont les entreprises canadiennes savent utiliser le crédit pour croître et prospérer.



Terminal Towers: complexe groupant 10 étages de bureaux, une conciergerie de 120 logements et un hôtel de 200 chambres.

Hamilton a perdu son vieux terminus (mais elle y a gagné en prestige!)

L'édifice le plus sensationnel qui ait été construit depuis plusieurs années, dans le centre de Hamilton, est sans aucun doute Terminal Towers. Érigé sur l'emplacement de l'ancien terminus d'autobus, ce complexe de \$15 millions montre bien à quel point cette ville est dynamique.

Une entreprise de cette envergure requiert dès l'origine une forte mise de fonds, sans quoi les travaux ne peuvent même pas commencer. Pour Terminal Towers, une grande partie du capital intérimaire a été fournie par la Division des prêts de capital IAC.

C'est cette utilisation du crédit que nous appelons "le crédit constructif". Elle est de plus en plus courante au Canada, au fur et à mesure que s'y développent des entreprises importantes. On arrive ainsi à créer de nouveaux emplois et à faciliter l'achat des matériaux requis. Toute l'économie du pays en bénéficie.

IAC est une entreprise canadienne, administrée par des Canadiens. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de pouvoir procurer à tant de Canadiens et d'entreprises canadiennes le crédit qui leur est nécessaire.



**au service
des Canadiens
depuis 1925**

Les marchés traditionnels pour le blé canadien ne sont pas encourageants

Même si le Canada continue de vendre plus de blé chaque année et à écouler sa production, il reste que la situation actuelle n'est pas loin d'être aussi encourageante qu'on le croit par suite du peu d'encouragement des marchés traditionnels.

Depuis 1963, même si le Canada a réussi à conclure des marchés avantageux avec l'Union so-

viétique et si nous devons livrer approximativement 200,000,000 de boisseaux de céréales par année

en 1967, 1968 et en 1969 tandis que nos exportations vers la Chine communiste vont se situer entre

168,000,000 et 280,000,000 de boisseaux d'ici le 31 juillet 1969, le ministre des finances, M. Sharp est inquiet.

S'adressant aux membres du Syndicat du blé de la Saskatchewan, la semaine dernière, M. Sharp a fait part de sa réaction dans les termes suivants qui se passent de commentaires :

Les ventes sur nos marchés traditionnels, autres que le débouché japonais, enregistrent une bonne avance pour cette époque-ci de l'année et devraient s'élever au niveau qu'elles ont atteint en moyenne au cours des dernières années. Je manquerais de franchise si je ne disais pas que les perspectives que nous offrent ces débouchés ne sont pas aussi encourageantes que nous le voudrions. Dans l'Europe occidentale, une production domestique accrue à la faveur de prix de soutien élevés a réduit dans ce secteur important du marché le besoin d'importer. L'effet est plus prononcé en ce qui concerne les blés plus tendres que le blé canadien mais, néanmoins c'est là un facteur inquiétant. Heureusement, une certaine garantie

d'accès peut être obtenue pour les exportateurs de blé au cours des négociations relatives aux céréales qui se poursuivent dans le cadre du G.A.T.T. et du Kennedy-Round. Les perspectives de ventes à l'égard de certains de nos marchés traditionnels sont assombries par la persistance d'une forte concurrence des prix offerts par les États-Unis et par la présence cette année d'approvisionnements plus considérables que l'an dernier en Argentine et en Australie.

Denison Mines

Denison Mines vient de déclarer un dividende supplémentaire de 15 cents par action. La compagnie a aussi annoncé qu'elle paierait désormais ses dividendes sur une base trimestrielle et non plus semestrielle. Le dividende supplémentaire porte les dividendes payés en 1966 à \$1.40 par action, comparativement à \$1.25 l'an dernier. Les dividendes trimestriels seront de 35 cents par action, et le premier sera payé le 15 mars prochain. Le taux annuel de dividende sera donc de \$1.40.

Winters: une baisse injustifiée des profits n'est pas désirable pour l'économie

Tout en faisant une mise en garde contre la hausse des prix, le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters a déclaré que ce n'était pas le temps de procéder à une contraction injustifiée des profits des sociétés parce que le profit est un stimulant nécessaire et que les capitaux nécessaires à l'expansion économique sont en forte demande.

M. Winters a fait cette déclaration devant les membres de la Chambre de commerce de Sault-Ste-Marie alors qu'il a passé en revue le récent essor économique du Canada, ses difficultés et ses perspectives.

Les étapes

M. Winters a exposé ce qu'il considère les étapes principales de l'essor économique du Canada au cours des cinq dernières années en insistant sur le fait que la main-d'œuvre a augmenté de 1.1 million depuis 1961 tandis que la production nationale a connu une hausse record de 34 p. 100. La production de l'industrie de fabrication a progressé encore plus rapidement que la production nationale dans son ensemble; en effet, elle a connu une amélioration de 47 p. 100 au cours de la même période.

"En effet", continua le Ministre, "l'industrie secondaire n'a jamais exercé un tel ascendant dans notre essor national".

"Nous n'aurions jamais pu parvenir à un tel degré d'expansion n'eût été de la performance admirable des productions féru d'exportations qui tenaient à prendre pied sur les marchés extérieurs". A titre d'exemple, il cita le fait que nos exportations de marchandises ont augmenté de 70 p. 100 en valeur et de plus de 50 p. 100 en volume, ce qui signifie qu'elles ont augmenté même plus que la production nationale et que la proportion globale destinée aux marchés extérieurs est à la hausse.

La hausse des prix

Il exhorta les Canadiens à résister à la poussée inévitable de la hausse des prix et des coûts qui accompagne nécessairement une expansion aussi rapide. "Il faut", dit-il, "que cette tempérance se commu-

nique à tous ceux qui représentent les divers éléments de coût d'un produit".

Le Ministre a signalé les écarts de productivité entre le Canada et les États-Unis. Le coût de la main-d'œuvre par unité de production a diminué de 2 p. 100 aux États-Unis entre 1959 et 1964 tandis que chez nous il a augmenté.

Depuis lors l'écart est devenu plus prononcé et il s'accroît probablement davantage à cause du développement phénoménal survenu dans le système d'enseignement des États-Unis.

Sauvegarde du profit

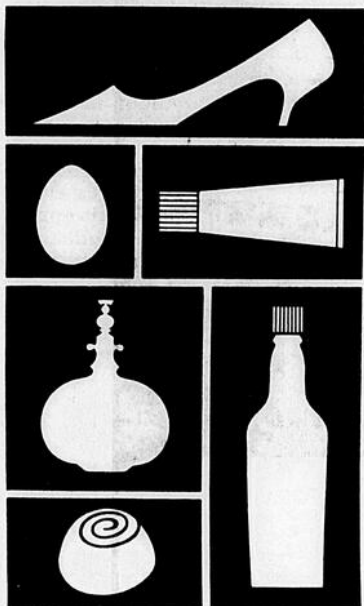
M. Winters ajouta que dans les cas où même une productivité accrue ne saurait compenser la hausse des prix la direction devait choisir entre la hausse des prix ou la diminution des profits.

"Quoi qu'il en soit", poursuivit-il, "ce n'est pas le moment de procéder à des augmentations de prix non motivées, mais, si nous tenons compte du fait que le profit est le stimulant et la force de nos entreprises privées et qu'il est une source du capital tellement en demande, ce n'est pas non plus le moment de procéder à une contraction injustifiée des profits des sociétés".

Le Ministre a fait remarquer que les investissements étrangers ont contribué de façon appréciable à l'expansion de l'économie canadienne et que si nous n'importions pas de capitaux notre développement économique ou notre niveau de vie ou les deux à la fois en souffriraient.

C'est grâce à la stabilité politique et économique du Canada si les sociétés canadiennes peuvent toujours avoir accès à des capitaux étrangers. Le capital est la ressource la plus rare au monde dit le Ministre et il en décrivit les heureux effets sur l'avenir économique du Canada.

LES PRODUITS DE VALEUR MÉRITENT SP



SP conçoit l'emballage et étudie chaque cas en fonction de ses problèmes spécifiques.

SP dessine l'emballage qui donnera la meilleure image de votre produit.

SP service complet d'emballage de l'idée originale au produit fini. Nous dessinons et fabriquons nous-mêmes chaque type de boîte en carton: ondulé, rigide ou pliant, des caisses de transport aux emballages-cadeaux. Les plus beaux emballages que l'on trouve dans le commerce sont dessinés par

Pourquoi pas le vôtre?

SP
STANDARD PAPER BOX
(1964) LTD.
MONTRÉAL - TORONTO



A votre service

Vous bénéficierez d'un service tout particulier à l'hôtel Lord Simcoe de Toronto. Votre réunion ou votre congrès connaîtra un succès sans précédent à l'hôtel Lord Simcoe — commodités pour groupes de 10 à 200.

HÔTEL LORD SIMCOE

University & King Street (au métro) Tél.: 362-1848

A 100 m:h, le fait de freiner à bloc endommage les coussinets des roues.

Parfois, il est nécessaire de freiner brusquement si l'on ne veut pas dépasser la piste d'envol.

A ce moment-là, les coussinets chauffent énormément et peuvent atteindre une température de 450 F.

Auparavant, les graisses ordinaires employées fondaient à une telle température et lorsqu'une graisse fond, elle perd son pouvoir de lubrification; de ce fait les coussinets se grippent.

De nos jours, les avaries de coussinets sont plutôt rares grâce au nouvel agent épaississant utilisé dans les graisses Shell: le Microgel*.

Les graisses Microgel sont à base de minéral de montmorillonite à l'encontre des graisses ordinaires qui contiennent un épaississant au savon.

Il en résulte que les graisses Microgel n'ont pas de point de fusion ce qui alloue aux pilotes une marge de sécurité supplémentaire au moment de l'atterrissage. Le Microgel est une exclusivité Shell.

Pour les chercheurs Shell, cela fait partie de leur besogne quotidienne.

*Marque déposée Shell

Shell Canada



Pas de hausse d'impôt en Ontario! Que fera Québec?

Le premier ministre ontarien a pris mardi une décision qui pourrait influencer le gouvernement du Québec.

M. Robarts a en effet annoncé que sa province a décidé de ne pas hausser les impôts cette année.

Au cours de la dernière session en Ontario, une loi avait été adoptée en vue de permettre une hausse de 4 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers, mais le gouver-

nement n'avait pas demandé la proclamation de cette loi.

Comme les dernières ententes fiscales entre Ottawa et les provinces font passer à celles-ci une tranche de 4 p. 100 de l'impôt des particuliers et de 1 p. 100 de l'impôt des sociétés, le gouvernement ontarien ne se voit pas obligé d'augmenter de nouveau les impôts.

Toutefois, le premier ministre avait laissé entendre, après la con-

férence fiscale, que son gouvernement serait peut-être obligé de relever les impôts ou bien de réduire ses dépenses.

M. Robarts a alors expliqué qu'il ne serait pas sage d'augmenter les impôts avant la publication du rapport Carter sur la fiscalité ainsi que celui de la commission ontarienne nommée à cet effet.

On ignore encore ce que le gouvernement du Québec réserve aux

contribuables. Tout fait croire que le Québec se trouvera dans une position difficile pour hausser les impôts. La double taxation, même si elle peut s'expliquer et être justifiée selon les circonstances, ne plaît jamais et elle pourrait déclencher diverses polémiques politiques.

D'autre part, une hausse des impôts dans le Québec, si elle ne frappe que les particuliers, serait mal accueillie parce que déjà les contribuables du Québec ont un revenu moindre que ceux de l'Ontario; d'autre part, un impôt sur le revenu des sociétés québécoises défavoriserait celles-ci quand elles doivent affronter la concurrence des entreprises ontariennes.

Dès lors, le gouvernement du Québec se verrait forcé de diminuer les dépenses s'il veut en venir à un budget mieux équilibré.

C'est d'ailleurs ce que le premier

ministre Johnson a laissé voir quand il a annoncé que le Québec n'emprunterait que \$500 millions au lieu des \$600 millions prévus par le gouvernement précédent. Il est évident que cette diminution ne peut se faire que par une compression des dépenses du Québec.

Par ailleurs, le gouvernement compte-t-il obtenir en 1967 plus de revenus en provenance de taxes de toutes sortes, par suite du flot de touristes étrangers qui viendront au Québec à l'occasion de l'Expo 67. Ces revenus accrus par: la taxe de vente, par exemple, la taxe sur l'essence, les repas, les boissons alcooliques, etc. pourraient compenser en partie du moins, la perte de revenus en provenance d'autres sources.

De toute façon, nous en saurons davantage quand les Chambres se réuniront le 1 décembre prochain à Québec!



PRENEZ UN BON DÉPART!

L'Europe offre aux entreprises canadiennes de vastes possibilités pour l'exportation et l'importation. C'est un marché extrêmement profitable, surtout si vous y allez en personne. De plus en plus, les hommes d'affaires se rendent compte qu'il est plus facile de négocier des transactions avantageuses et d'obtenir des livraisons rapides quand on se rend soi-même sur place. Mais avant de partir, consultez le Service d'expansion des affaires d'Air Canada. Il peut vous fournir des indications précieuses sur les occasions d'affaires qui existent au Royaume-Uni et en Europe continentale.

Grâce à son choix insurpassé de services par jet, Air Canada relie, tout au long de chaque semaine, les principales villes canadiennes à Francfort, Paris, Zurich, Vienne, Shannon et, avec BOAC, à Londres et Glasgow. De ces grands centres, vous avez des correspondances pratiques pour toutes les villes importantes de l'Europe. Votre agent de voyages se chargera de vous préparer tout votre itinéraire, y compris vos correspondances entre villes européennes. Il fera aussi le nécessaire pour le transport de vos échantillons et articles d'exposition, puis, une fois vos transactions conclues, pour la livraison rapide des marchandises par fret aérien.

Quand une occasion d'affaires se présente soudainement, gagnez vos concurrents de vitesse en vous rendant personnellement sur place. Demandez à votre secrétaire de téléphoner à votre agent de voyages ou à Air Canada.

AIR CANADA



Grâce à la Société des relations d'affaires

Les étudiants des HEC: futurs administrateurs de l'économie

Depuis trois ans déjà la Société de Relations d'Affaires HEC Inc. connaît un succès immense auprès des étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et des grandes entreprises canadiennes. En effet, cet organisme, fondé par des étudiants, s'intéresse vivement aux relations étudiants-hommes d'affaires.

La Société de Relations d'Affaires HEC Inc., également appelée SRA, est une compagnie sans but lucratif fondée et administrée par des étudiants des HEC de Montréal. En juillet 1963, quelques étudiants dirigés par Claude-André Lavergne, fondaient la SRA. Elle avait — et a encore — pour buts principaux: établir des relations étroites et constructives entre le monde des affaires et les étudiants en sciences commerciales.

— susciter l'intérêt des jeunes Canadiens français pour les carrières des affaires.

— mousser le prestige et la bonne renommée de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Depuis sa fondation, la SRA a bien rempli ses buts. En effet, depuis 1963 au delà de deux cents rencontres étudiants-hommes d'affaires furent organisées dans nos compagnies canadiennes, de nombreux colloques et des conférences ont été prononcées par des hommes d'affaires.

Grâce à la collaboration des en-

treprises et à leurs représentants sur le Comité consultatif, les divers comités de notre Société ont pris une ampleur qui lui permet de mieux répondre aux besoins des étudiants.

Cette année, grâce à une équipe vivante et active sous la présidence de M. André Normandin, la SRA a pu réunir plus de soixante compagnies-membres et environ 300 étudiants. L'activité principale consiste donc en des rencontres étudiants-hommes d'affaires, faites par groupe de quatre ou cinq étudiants qui acceptent, à la suite de la visite, de rédiger en bonne et due forme un rapport de leurs observations car nous croyons que pour bien s'orienter l'étudiant doit connaître et comprendre l'industrie.

Depuis longtemps déjà les jeunes canadiens-français croient que les portes de notre monde économique leurs sont fermées, mais grâce à la collaboration d'hommes d'affaires émérites et à des organisations du genre de la SRA, ce préjugé disparaîtra.

Expansion de Shawinigan Chemicals Ltd à Varennes

Shawinigan Chemicals Limited a adjugé un contrat à la firme Stone & Webster Canada Limited pour dessiner, mettre en marche et édifier son nouveau projet d'expansion majeure des facilités d'éthylène à son usine de produits pétrochimiques à Varennes, P.Q. Cette installation qui atteindra une capacité de plus de 500 millions de livres par année d'éthylène de haute pureté fait partie du programme d'expansion annoncé par la compagnie en 1965. L'achèvement est prévu pour l'automne

1968.

Cette usine sera destinée à fournir des produits de base variés et emploiera la technologie la plus moderne pour permettre à la compagnie d'élargir sa production afin de répondre aux variations de la demande du marché.

La demande d'éthylène de haute pureté et des autres produits oléfiniques est sans cesse grandissante au Canada et cette nouvelle installation permettra à la Shawinigan de fournir la majeure partie de cette croissance.

Ste-Agathe aménage un centre touristique en vue de l'EXPO

La ville de Ste-Agathe-des-Monts est autorisée par l'administration ARDA du Québec à procéder à l'aménagement d'un centre touristique. Un montant de \$541,537.00 est octroyé pour aménager un site de camping - plage et centre communautaire, a déclaré le maire de cette ville, M. J.-B. Lafrenière.

Érigé dans un décor merveilleux

dans les limites de la municipalité, à proximité d'une magnifique plage, ce terrain de camping sera l'un des mieux aménagés de la province.

Tous les services publics y seront installés. Soixante-quinze emplacements pour roulottes et cent soixante-quinze pour tentes seront à la disposition des visiteurs pour l'été 1967.

Divergence nette entre Ottawa et Québec sur la future législation financière

Déjà passablement envenimées, les relations entre Québec et Ottawa risquent de donner lieu, d'ici quelques mois, peut-être avant, à un affrontement en règle sur le contrôle des sociétés de fiducie, des sociétés de valeurs mobilières et des institutions coopératives, telles les Caisses populaires, lesquelles, comme on le sait, ont toujours dépendu d'une législation provinciale.

Divers indices permettent en effet d'affirmer que le gouvernement fédéral s'apprête à donner suite à certaines recommandations du Rapport Porter sur les institutions financières et le système bancaire, c'est-à-dire d'instituer une législation fédérale dans ce secteur, ce à quoi le Québec s'est toujours opposé.

Le dernier indice est apparu à la surface lundi dernier alors que les observateurs dans la capitale fédérale n'ont pas hésité à écrire que le mouvement coopératif, qui paraît-il, réclame une législation fédérale dans ce secteur depuis 60 ans, pourrait bien voir ses vœux exaucés. On prétend que le premier ministre Pearson s'est déclaré favorable au mémoire de la "Co-operative Union of Canada", qui a présenté un mémoire en ce sens au cabinet fédéral.

En fait, une décision finale du cabinet doit être prise cette semaine à ce sujet. Un comité de ministres ayant été formé il y a déjà quelque temps et devant présenter, au cabinet tout entier, ses conclusions d'ici quelques jours. On ne croit pas cependant que le cabinet fasse connaître publiquement sa politique immédiatement, préférant attendre plutôt le sort que les Communes feront à la loi fédérale sur les banques, laquelle est présentement devant un comité des Communes avant de revenir devant la Chambre pour son adoption en 2e, puis en troisième lecture. Après quoi elle doit encore être soumise au Sénat avant d'être finalement adoptée, ce qui, compte tenu de la lenteur actuelle des débats en Chambre, peut prendre encore quelques semaines, sinon quelques mois.

C'est là qu'Ottawa présenterait un ensemble de projets de lois créant une législation fédérale pour les courtiers en valeurs, les sociétés de fiducie et les caisses de crédit et d'économie.

Une Commission fédérale des valeurs

Ottawa n'a d'ailleurs jamais complètement caché ses intentions.

On se souvient qu'à la fin de juin avait lieu une conférence fédérale-

provinciale pour étudier la création d'une Commission fédérale des valeurs. Bien que les sociétés de fiducie du Québec aient publiquement déclaré à plusieurs reprises qu'elles préféreraient plutôt une législation provinciale plus stricte, l'idée semble avoir fait son chemin au Canada anglais.

Ainsi le congrès de l'Association nationale des courtiers en valeurs, cet été, à la Malbaie, a réclamé, lui aussi, la création d'une telle Commission.

Or, si Ottawa désire créer une telle Commission, Québec, lui, désire y faire doucement échec.

Le Québec préférerait, quand à lui, voir toutes les provinces resserrer leurs normes en matière de vente de valeurs mobilières et conclure ensuite des ententes entre elles pour conserver pleine et entière leur juridiction sur tout ce domaine de l'activité économique.

De toute façon, la Commission Porter avait émis une recommandation réclamant la création d'une Commission Fédérale des valeurs, et il ne serait pas étonnant qu'Ottawa veuille aller de l'avant dans ce secteur, ce qui occasionnerait une première cause de friction.

L'Assurance-dépôt

Par ailleurs, toujours dans le même ordre d'idées, une douzaine de sociétés de fiducie à charte provinciale, parmi lesquelles aucune du Québec, a présenté, il y a environ un mois, un mémoire au ministre fédéral des Finances, M. Mitchell Sharp, dans lequel elles réclament l'établissement d'un système d'assurance-dépôt pour parer aux graves dangers qui peuvent découler des amendements proposés à la loi sur la Banque du Canada.

Le principal changement dans la Loi sur la banque qui pourrait affecter les autres institutions financières est l'abolition du plafond de six pour cent du taux d'intérêt sur les prêts bancaires.

L'assurance-dépôt proposée est basée sur ce qui est présentement en vigueur aux Etats-Unis, c'est-à-dire un système qui assure les déposants contre la perte des dépôts, allant jusqu'à \$10,000. Ce système pourrait faire disparaître les craintes que certaines gens entretiennent quant au plus grand risque que comporte le dépôt de leurs épargnes auprès des sociétés de fiducie plutôt que dans les banques à charte.

Le seul problème, c'est que les douze sociétés de fiducie prétendent que cette mesure devrait être appli-

quée en même temps que sera amendée la Loi sur la Banque du Canada. Or, on sait que le Québec a toujours affirmé que la juridiction sur les sociétés de fiducie lui revenait en propre. Mais le problème pourrait être résolu facilement si le gouvernement Johnson donne immédiatement suite à son projet de créer un tel système d'assurance-dépôt.

Les Caisses populaires et le mouvement coopératif

Enfin, si la CANADIAN PRESS a raison et si Ottawa songe vraiment à légiférer dans ce secteur, ce sera une grande victoire pour le FINANCIAL POST mais des heures sombres pour nos Caisses populaires et autres institutions similaires.

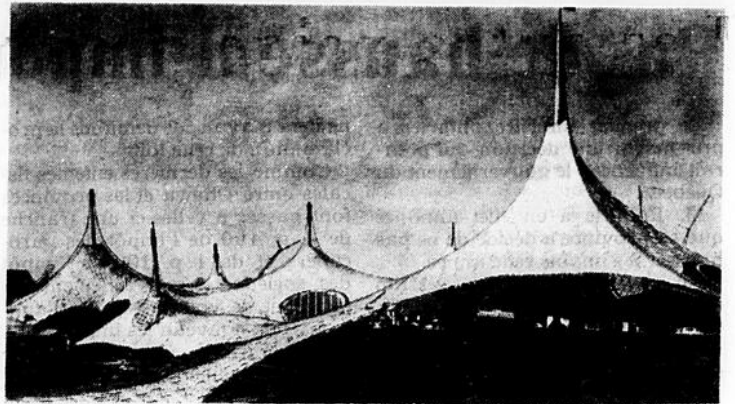
On se rappellera que le "FINANCIAL POST", dans son édition du 9 juillet dernier, écrivait: "It's time to milk this Sacred cow" et recommandait l'application immédiate des recommandations du rapport Porter sur les Caisses populaires, notamment de celle visant à les taxer.

On se souvient que lors du discours du budget, à Ottawa, en 1965, le ministre fédéral des Finances du temps, M. Walter Gordon, avait déclaré qu'il se proposait d'apporter certaines modifications à la réglementation concernant les Caisses populaires et les Credit Unions, en se basant sur les recommandations du rapport Porter.

De toute façon, on sait que la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins, et son opinion semble partagée par les Caisses de Lévis, a déjà affirmé que l'application de toutes les conclusions de la Commission Porter mettrait en jeu l'existence même de la plus grande partie des Caisses populaires du Québec. En particulier, celle qui recommande d'appliquer aux Caisses populaires le régime de taxation qui régit les autres institutions bancaires.

De toute façon, la "Co-operative Union of Canada", en réclamant une législation fédérale, ne veut que pouvoir ainsi établir des coopératives inter-provinciales, ce qu'elle ne peut faire actuellement puisque les coopératives dépendent des provinces. Si toutefois Ottawa accédait à cette requête, cela pourrait bien être le cheval de Troie pour le mouvement coopératif.

Quoiqu'il en soit, tous ces indices permettent de présager un affrontement majeur entre Québec et Ottawa sur la juridiction sur les institutions financières, débat qui pourrait prendre un ton aussi acerbe que celui de l'époque Duplessis-St-Laurent au sujet de l'éducation.



Le filet d'acier et la doublure de plastique du Pavillon d'Allemagne à Expo 67, à Montréal, sont une innovation de l'architecture moderne. Venue d'Allemagne la structure démontable et portative peut couvrir d'énormes superficies économiquement. Créée par le professeur Frei Otto à l'Institut des Structures Légères, à Berlin, elle ne pèse qu'un cinquième d'une structure conventionnelle. La photo montre le travail en progrès.



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 1966

ACTIF

	1966	1965
Encaisse et autres disponibilités	\$ 69,428,449	\$ 58,951,026
Portefeuille	124,310,126	131,697,975
Prêts sur titres	24,821,183	8,110,469
Autres prêts	334,673,360	329,677,635
Immeubles	6,990,906	6,334,644
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	8,197,034	8,335,592
	<u>\$568,421,058</u>	<u>\$543,107,341</u>

PASSIF

Dépôts	\$536,117,814	\$511,625,881
Lettres de crédit et autres passifs	4,499,079	4,367,635
	<u>\$540,616,893</u>	<u>\$515,993,516</u>
Capital, réserve de prévoyance et bénéfices non répartis	27,804,165	27,113,825
	<u>\$568,421,058</u>	<u>\$543,107,341</u>

ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS

Bénéfices d'exploitation de l'année	\$ 4,585,340	\$ 4,463,115
Provision pour impôts	2,320,000	2,260,000
Bénéfices nets	\$ 2,265,340	\$ 2,203,115
Dividendes	1,575,000	1,530,000
	<u>\$ 690,340</u>	<u>\$ 673,115</u>
Solde des bénéfices non répartis, exercice précédent	113,825	140,710
Total	\$ 804,165	\$ 813,825
Porté à la réserve de prévoyance	700,000	700,000
Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre	<u>\$ 104,165</u>	<u>\$ 113,825</u>

Le Vice-président et Directeur général,
LÉO LAVOIE

Le Président,
J.-UBALD BOYER

V.S. et
V.S.O.P.

COGNAC
COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon

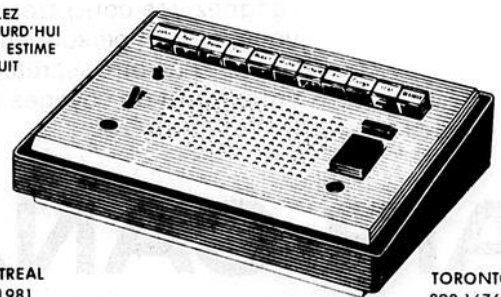


ELECTRO VOX NOUVEAU, COMPACT!

SE PAIE DE LUI-MÊME

Bien que compact, cet appareil à transistors, est très puissant; il s'actionne automatiquement au moyen de boutons et est garanti pour 10 ans.

APPELÉZ
AUJOURD'HUI
POUR ESTIMER
GRATUIT



MONTREAL
739-1981

TORONTO
898-1676-7

Les autos-neige prennent pied sur le marché européen

Les fabricants canadiens de matériel sportif ont fait des gains appréciables le mois dernier sur le marché européen. En effet, les ventes directes au montant de \$180,000 et les commandes en perspective s'élevant à trois millions de dollars sont attribuées à la participation de 18 sociétés canadiennes à SPOGA (Internationale Fachmesse für Sportartikel, Campingbedarf und Gartenmöbel), à

Cologne (Allemagne), du 23 au 25 octobre. C'est le plus grand salon du commerce des articles de sport en Europe.

Les étalages canadiens, présentés sous l'égide du ministère du Commerce, comprenaient des articles de sport d'hiver, des nécessaires de tir à l'arc et de pêche, du matériel de camping, des grils, des moteurs hors-bord, du matériel SCUBA

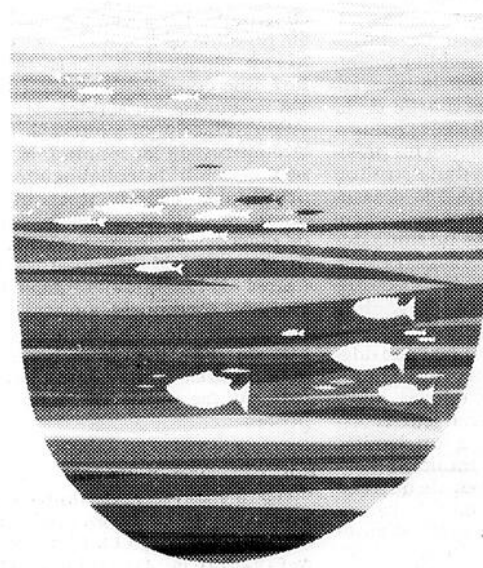
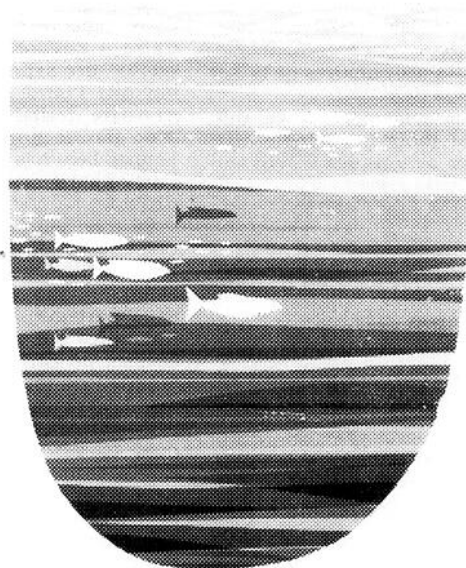
pour plongeurs, des couteaux de chasse. Les acheteurs européens se sont intéressés particulièrement aux toboggans à moteur de marque canadienne. Bien établis en Amérique du Nord, les autos-neige viennent tout juste de prendre pied sur le marché européen.

SPOGA attire plus de 18,000 acheteurs par an de toutes les régions de l'Europe et bon nombre

d'acheteurs américains. C'est la troisième année de suite que le ministère y patronne un stand canadien. Les sociétés canadiennes représentées étaient: Algonquin-Blanchard Limited, Aquamarine Manufacturing Limited, Archery Craft Company Limited, Arrow Products Limited, Bombardier Snowmobile Limited, C.C.M., Cooper-Weeks Ltd., Daoust La-

londe Inc., Diwalt Industries Limited, Featherweight Aluminum Products Company, Major Rod Manufacturing Co. Ltd., W. H. Olsen Manufacturing Company Limited, Polaris Industries (Canada) Ltd., Russell Belt Knives, J. E. Samson Inc., Universal Marketing Associates, Wellinger & Dunn Leather Goods Limited, et The Western Show Co. Limited.

Qu'est-ce que l'Atlantique, le Pacifique et les Grands lacs ont en commun?



De l'eau. Et nous.

Oui, nous, du Canadien Pacifique.

Vous vous imaginez que le Canadien Pacifique est un chemin de fer? C'est la pure vérité (et ce le sera toujours). Mais ce n'est pas toute la vérité. Notre flotte commerciale navigue depuis longtemps.

Nos cargos relient les Grands lacs au Royaume-Uni et à

l'Europe continentale. Nous transportons des concentrés et des produits forestiers au Japon. Bientôt, de nouveaux navires-citernes transporteront du pétrole brut vers les marchés du monde.

Mais nous transportons également des voyageurs. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à bord de nos paquebots modernes. Nous vous transporterons en Grande-Bretagne ou aux Antilles ensoleillées aussi bien

qu'en Alaska. Comme vous le voyez, nos navires sillonnent les routes maritimes du monde, participant à l'essor du Canada dans le domaine du commerce et des voyages.

Canadien Pacifique

À votre service de mille et une façons.

expo67
PAVILLON
CANADIEN PACIFIQUE
COMINCO
MONTREAL - DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE



COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI 7	MARDI 8	MERCREDI 9	JEUDI 10	VENDREDI 11
MONTREAL	FERME INCO 84.00 - 1.50 Gaz Naturel 10.75 + 0.37 Texaco 67.00 + 3.50	LENT B.N.E. 62.25 - 1.00	PEU ACTIF Phillips 36.00 + 1.00 Power C. 8.87 - 0.12	TRES FERME Seagrams 33.00 + 1.00 Consolid. P. 39.25 + 0.75 Moore 83.75 + 2.25	PEU ACTIF Inco 87 + 1 Seagrams 34 + 1
INDUST	143.86 + 0.87	144.00 + 0.16	144.51 + 0.51	145.51 + 1.00	145.77 + 0.26
TORONTO	FERME Pine Point 57.00 + 1.50 Levy 16.50 + 0.87 Power C. 9.00 - 0.37	CONGE A N.Y. AUCUNE TENDANCE	IRREGULIER Pine Point 58.50 + 0.75 Noranda 47.75 - 0.25	Dome 35.00 - 1.75 Noranda 48.37 + 1.12 Texaco 63.50 - 0.50 Bque Mont. 53.00 - 1.00	HAUSSE DES HUILES Howe 22.50 + 0.62 Texaco 64 - 0.50
METALLS	89.64	89.65 + 0.01	89.57 - 0.08	89.69 + 0.12	89.34 - 0.35
HUILES	110.16 + 0.32	110.51 + 0.35	112.31 + 1.80	114.83 + 2.53	117.95 + 3.11
NEW YORK	IRREGULIER	CONGE D'ELECTIONS	LES ELECTIONS SONT FAVORABLES	LA REPRISE SE POURSUIT	LENT
DOW JONES	802.22 - 2.84		809.91 + 7.69	816.87 + 6.96	819.09 + 2.22

Stabilité-Corpex

Ce qu'il advient de l'actionnaire minoritaire

Par Jacques ROLLAND

La transaction "Corpex-Stabilité" continue de faire l'objet de maintes conversations sur la rue St-Jacques. Quoique peu de choses aient été dévoilées publiquement, beaucoup de détails sur la transaction font maintenant partie de la petite histoire. Nos lecteurs trouveront, ci-contre, une lettre du président du conseil d'administration de la Stabilité, compagnie d'assurance-vie. Les détails et commentaires que nous avons pu ramasser nous permettent de mieux expliciter cette transaction.

Pour les Prévoyants, la Stabilité était une affaire en or. Fondée avec un capital initial peu considérable, Les Prévoyants du Canada avaient besoin de capitaux additionnels pour accélérer leur croissance. La Stabilité a un capital de \$4 millions et le montant d'assurance-vie en cours est de quelque \$13 millions. Jamais dans l'histoire du pays, une compagnie d'assurances était partie avec un tel capital et on comprend fort bien que Corpex ait voulu fusionner deux compagnies qui, ensemble, peuvent donner d'excellentes possibilités. Le communiqué de presse émis par la Corporation D'Expansion Financière est d'ailleurs très significatif à cet égard. La croissance de la compagnie fusionnée sera spectaculaire, si tout marche comme on le prévoit. L'actif de la nouvelle compagnie pourrait atteindre \$90 millions d'ici 1976.

Des rumeurs ont circulé à l'effet que la Stabilité était coincée. L'action était passée de \$10.00 à quelque \$5.75 en l'espace d'un peu plus d'un an. Ces rumeurs sont absolument fautes. Il est normal qu'une compagnie d'assurances, à ses débuts, encourt des pertes. Les frais initiaux de vente d'une police d'assurance-vie sont très élevés. De fait, La Stabilité ne s'attendait pas à montrer des profits avant plusieurs années. Le capital était abondant et permettait de donner beaucoup d'essor à la compagnie. Le fait que les actions soient tombées si rapidement est dû à plusieurs facteurs dont les deux principaux sont le manque d'enthousiasme du public pour les titres de compagnies d'assurance-vie et aussi le manque de liquidités des actions de la Stabilité.

Pour prendre le contrôle de La Stabilité, Corpex devait s'assurer au moins 51% des actions, mais pour fusionner La Stabilité à la Prévoyance, il était nécessaire d'obtenir le consentement de 90% des actionnaires. Ce consentement n'a pas encore été donné d'ailleurs.

Un groupe très restreint d'actionnaires possédait, directement ou indirectement, plus de 30% des ac-

tions de La Stabilité. Corpex devait donc s'assurer la collaboration de ce groupe, sans quoi, il n'eût pas été possible de fusionner, et Corpex aurait simplement acheté à prix fort une compagnie d'assurances. En recourant au service de la Société de Placements pour rassembler le contrôle de la compagnie, Corpex obtenait la collaboration des principaux actionnaires qui sont aussi propriétaires de la Société de placements. Rien ne permet d'affirmer que les principaux actionnaires de La Stabilité aient forcé Corpex à recourir au service de la Société de Placements, plutôt que de faire une offre à tous les actionnaires et n'accepter au prorata qu'une partie des actions déposées.

Le prix payé

Des dires très persistants, et surtout qui ne se contredisent pas, veulent que Corpex ait payé \$9.50 par action de La Stabilité, \$1.00 pour les droits de souscriptions commission à la Société de Placements pour chaque action de La Stabilité livrée à Corpex. Plus de 439,000 actions ont été déposées. La Société de Placements s'était engagée à livrer un minimum d'actions soit 220,000. Si elle n'était pas capable de ramasser ce nombre d'actions, elle demeurerait propriétaire des actions achetées. Cependant les actionnaires de la Société de Placements contrôlaient directement ou indirectement au moins 125,000 actions de La Stabilité et, peut-être même 150,000 actions. De plus, plusieurs actionnaires de la Stabilité avaient manifesté leur intention de vendre, s'ils obtenaient un prix jugé raisonnable.

Les actionnaires de la Stabilité en participant à la fondation d'une compagnie d'assurance-vie, savaient parfaitement qu'il fallait à un placement à long terme, mais ils ne croyaient évidemment pas que les actions de la Stabilité baisseraient si rapidement et par une marge si considérable. Plusieurs actionnaires étaient donc impatients et trouvaient que la proposition en était une à long terme; ils désiraient vendre leurs actions. Certains avaient même tenté des démarches en ce sens, mais le peu d'enthousiasme des investisseurs ne permettait pas d'organiser un véritable marché, où il eût été facile de vendre ou d'acheter. Le moment était donc bien choisi d'acheter quelques actions à un prix relativement bas.

Disparité

A quel prix la Société de Place-

ments a-t-elle acheté les actions des actionnaires de la Stabilité? Sur ce point les détails sont difficiles à obtenir et impossibles dans la plupart des cas à vérifier. Des actionnaires ont vendu à \$7.00, d'autres probablement à \$6.50. Enfin des actions ont été achetées à un prix voisin de \$9.50. Parmi

échanger chacune de leurs actions contre une nouvelle action des Prévoyants. La fusion des deux compagnies nécessitera le consentement de 90% des actionnaires de la Stabilité.

On peut s'attendre à ce que, durant les mois à venir, le marché sur les actions des Prévoyants

Cher monsieur Rolland,

Pour faire suite à notre conversation, au téléphone, ce matin, j'aimerais vous confirmer qu'en réponse à votre demande je n'ai pas vendu une seule de mes actions de Stabilité à \$9.50 l'une, mais bien à \$7.00 l'action, à la Société de Placements Liée.

En réponse à votre autre question je dois vous dire qu'à titre de Président du Conseil d'administration je n'ai jamais été consulté concernant cette transaction.

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas été convoqués comme tels. Etant si peu au courant des négociations et n'ayant eu rien à voir avec la vente du contrôle il m'est impossible de répondre à votre dernière question, à savoir, quel prix Corpex a payé pour les 239,000 actions qu'elle a acquises, mais la rumeur veut que le prix total soit au-delà de \$10.00 par action. Vous pouvez sans doute obtenir ces renseignements en vous adressant aux parties intéressées.

Je vous félicite de votre article et j'approuve entièrement votre déclaration à l'effet que le gouvernement de Québec et des autres provinces adopte des lois qui protègent mieux l'actionnaire minoritaire.

Votre dévoué,

Roland Thérien

les vendeurs, on remarque Allied Enterprises et Zodiac, deux compagnies qui ont des liens très étroits avec les principaux actionnaires de la société de Placements. Il va de soi que les rumeurs qui circulent, accordent un prix particulièrement généreux aux actions déposées par ces deux entreprises.

Quant au prix payé pour les droits, il est impossible de le savoir. Seuls les actionnaires fondateurs, au nombre restreint, possédaient des droits de souscriptions.

Le profit réalisé sur certaines transactions est considérable. Un profit de \$3.50 à la revente, sur une action achetée à \$7.00, est pour le moins intéressant, quoique la revente n'était pas assurée.

Ceux qui demeurent

Quant aux actionnaires qui n'ont pu vendre leurs actions de La Stabilité, ils se retrouveront avec des actions des Prévoyants. Les actions des Prévoyants sont très rarement transigées. Elles sont offertes actuellement à \$64.00 sur le marché hors-bourse. Il n'existe pas de demande. Ces actions seront fractionnées sur la base d'une nouvelle action pour chaque bloc de 10 actions actuellement en cours. Une offre sera ensuite faite aux actionnaires de la Stabilité pour

soit maussade à cause de la présence d'un bon nombre de vendeurs. Les actionnaires qui n'ont pas vendu, reçoivent un titre qui vaudra environ \$6.00, s'il est vendable.

La Stabilité aurait pu être liquidée à beaucoup plus que \$6.00 par action. Le portefeuille de la Stabilité avait une valeur au 31 octobre de \$8.60 par action. Le montant d'assurance-vie souscrite et les polices d'assurance-vie à l'étude avaient une valeur de \$17 millions dont \$13 millions avaient été effectivement souscrits.

Baisse de l'indice des aliments

Une hausse assez prononcée de l'indice du prix de l'habillement a fait augmenter l'indice des prix aux consommateurs canadiens de 1/5 de point en octobre, soit de 145.1 à 145.3, en dépit d'une baisse de 1.5 de l'indice des prix des aliments. Il s'agit du second mois consécutif à enregistrer une hausse de l'indice total alors que celui des aliments accuse une baisse. Tout comme en septembre, une hausse de l'indice des prix des vêtements et du logement a contribué à effacer la baisse de l'indice de l'alimentation.

A la vente, le montant d'assurance-vie en cours aurait pu facilement rapporté au moins \$200,000, et probablement plus que \$230,000 puisque les assurances émises n'étaient pas participantes et étaient pour la plupart des polices à vie.

Légalité

La légalité de la transaction Stabilité-Corpex Société de Placements n'est pas de notre ressort. Le Financial Post a parlé que des actionnaires ont l'intention d'aller en cour, mais le Financial Post ne mentionne pas quelles accusations ces actionnaires ont l'intention de porter contre l'un ou l'autre des partis en cause. Aucun fait ne permet d'affirmer que la transaction est illégale et au contraire, tout apparaît avoir été fait dans le cadre de la loi. C'est justement ce qui est regrettable. Pouvoir prendre le contrôle d'une entreprise qui avait 524 actionnaires, sans se préoccuper des actionnaires minoritaires, est certainement légal, mais cette pratique ne correspond plus aux coutumes financières d'aujourd'hui. Aux Etats-Unis, cette transaction n'aurait jamais pu se faire.

M. Thérien, dans sa lettre, nous affirme qu'à titre de président du Conseil d'Administration de la Stabilité, il n'a pas été consulté. Il en est de même pour le directeur général de la Stabilité.

La présence d'un intermédiaire dans cette transaction était contraire à l'avantage même de l'ensemble des actionnaires. Enfin, le fait que l'offre ait été faite à un groupe restreint d'actionnaires, triés par le bon vouloir de personnes liées à la transaction, dénie l'actionnaire minoritaire de ses droits.

Ce n'est pas la première fois que ces choses se produisent. La famille Brillant s'est départie de ses actions dans Québec-Téléphone, sans partager l'offre avec les actionnaires qui, pourtant, ensemble avaient investi encore plus que la famille Brillant.

Il devient urgent que nos gouvernements provinciaux s'entendent pour établir une loi qui soit juste et qui respecte les droits de tous et chacun. Ces droits ont été très bien résumés dans un code d'éthique approuvé par l'association des Courtiers en Valeurs Mobilières, par nos bourses ainsi que par les sociétés de fiducie. Une offre d'achat d'actions, une participation importante ou le contrôle effectif d'une compagnie, devrait se faire à tous les actionnaires. Ces derniers pourraient ainsi déposer leurs actions que l'acheteur accepterait au prorata des actions déposées, à condition, bien entendu, que le nombre minimum d'actions demandées ait été déposé.

Nos lois sont si mal faites, que l'acheteur d'un intérêt majoritaire dans une compagnie peut agir par l'intermédiaire d'une tierce personne sans avoir à dévoiler son identité ou même avertir le Conseil d'administration de la compagnie. Ce sont des points dont l'importance est pourtant facile à comprendre.

Il serait bon que le Québec prenne un peu d'initiative dans ce domaine pour empêcher que d'autres incidents regrettables se reproduisent.

L'indice général, dont 27% est attribuable à l'alimentation, se trouvait 4.3 points plus élevé en octobre 1966 qu'en octobre 1965, selon le Bureau fédéral de la Statistique.

L'indice a augmenté régulièrement depuis septembre 1965.

L'indice du prix des aliments qui prend la vedette par suite de l'enquête d'un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes a baissé à 145.6 en octobre alors qu'il se trouvait à 147.1 en septembre. L'an dernier, cet indice affichait 135.7.

Dans son dernier bulletin mensuel, les économistes des agents de change **Dominion Securities** expriment l'avis que la contraction actuelle des profits des compagnies plongera l'économie dans une récession. Voici le résumé des arguments mis de l'avant.

Si on se limite aux encaissements nets des compagnies, (cash flow) on constate que la proportion des encaissements nets par rapport au P.N.B. a aussi diminué en passant de 21,8% en 1965 à 21% au premier semestre de 1966. La proportion moyenne pour la période 1953-1965 est de 21,7%.

On constate, en étudiant les séries statistiques, une grande stabilité à long terme de la répartition du P.N.B. entre les profits et les revenus des travailleurs. Quand la répartition varie trop fortement, c'est généralement un signal avertisseur d'un changement de direction, dans un sens ou dans l'autre, de la croissance économique.

Atlantic était

Un ancien employé d'Atlantic, M. Davidson, a aussi déclaré, à la même séance de la commission, que M. Morgan n'était guère intéressé à la marche des affaires de la compagnie. M. Morgan ne venait que rarement aux bureaux d'Atlantic Acceptance et n'avait même de secrétaire particulière pour veiller à ses propres affaires. M. Davidson a déclaré qu'il avait fait une enquête sur la situation financière d'Atlantic Acceptance dès 1955 et qu'à ce moment là, la situation financière d'Atlantic Acceptance était très mauvaise. M. Davidson a simplement déclaré "The company was broke". Il a aussi confirmé que la situation financière ne s'était jamais améliorée et qu'en fait la réserve pour les pertes et les créances douteuses était établie après le montant des profits après impôts qu'on voulait montrer et non d'après les faits réels. M. Morgan se préoccupait presque uniquement des profits qu'Atlantic Acceptance pouvait déclarer et n'était guère intéressé au développement de la compagnie.

Une diminution des profits des entreprises peut avoir deux conséquences possibles; les dirigeants de l'entreprise peuvent être portés à considérer l'avenir d'une façon pessimiste et retarder ainsi les inves-

Il y a lieu de craindre que les entrepreneurs n'adoptent une attitude pessimiste et réduisent leurs investissements en conséquence. Une telle diminution des investissements réduirait les tensions actuelles sur le marché des capitaux et permettrait une politique monétaire plus souple, mais

On a signalé plusieurs fois que les augmentations de salaires, actuellement demandées ou obtenues par les syndicats, sont des requêtes tout à fait justes qui permettent aux ouvriers de reprendre le terrain cédé aux profits. Ces affirmations sont douteuses puisqu'en fait les profits n'ont pas augmenté dans l'ensemble aussi rapidement qu'on en a noté une hausse des profits, on a noté une hausse des profits, telle qu'elle affectait vraiment la part des ouvriers dans le P.N.B.

Les revendications salariales, basées sur la croyance que les profits sont excessifs, peuvent avoir des effets très nocifs sur la croissance de l'économie. La part de 9.4% des profits par rapport au P.N.B. au premier semestre de cette année, est un pourcentage anormalement bas. Au cours de 17 dernières années, seulement 4 années ont montré une proportion plus faible que 9.4% et ces quatre années étaient des périodes de récession.

Les banquiers redemandent l'abolition du plafond de 6 % sur les prêts

L'Association des banquiers canadiens est revenue à la charge pour demander l'abolition sans condition du plafond de 6 % sur les prêts bancaires. Les banquiers du pays ont formulé leurs demandes devant le comité parlementaire chargé d'étudier la nouvelle loi des banques. Le bill qui est présentement à l'étude, prévoit l'abolition du plafond seulement quand les obligations court terme du Gouvernement du Canada auront atteint un taux de rendement de 4 1/2 %. Entre temps le bill prévoit un plafond des taux d'intérêts qui est basé sur le rendement des obligations à court terme du gouvernement fédéral auquel

s'ajoutera une marge de 1.75 %. Dans les conditions actuelles, le plafond serait d'environ 7 %. L'Association des banquiers canadiens préférerait voir le plafond sur les taux d'intérêts disparaître complètement. Le président de l'association, M.S.T. Paton, qui est aussi gérant général en chef de la Banque Toronto Dominion, a exprimé la crainte que les taux d'intérêts demeurent assez élevés au cours des prochaines années. M. Paton a déclaré que les taux d'intérêts actuels reflétaient beaucoup plus que des conditions monétaires serrées. En fait, les taux d'intérêts ont augmenté partout dans le monde et la demande de

fonds est telle qu'on ne saurait prévoir, pour le moment, une baisse substantielle des taux d'intérêts. Les banquiers se déclarent satisfaits des mesures énoncées par la loi au sujet des prêts hypothécaires. Les banques auront maintenant le droit de prêter sur hypothèques, alors qu'antérieurement, ce droit était strictement limité aux hypothèques, garanties par la Société Centrale d'Hypothèques et de logements. Cependant, les banquiers ne prévoient pas, dans les circonstances actuelles, devenir un important facteur dans le marché hypothécaire. Il faudra attendre que la demande pour les prêts ordinaires diminue quelque peu, avant

que les banques puissent vraiment s'engager dans des opérations hypothécaires. L'association des banquiers est aussi très heureuse de voir que le coefficient de réserve pour les dépôts à terme est abaissé. Mais les banquiers continuent de croire que les réserves dites "secondaires" jouent un rôle peu utile et devraient être supprimées. Le nouveau bill interdit aux banques de détenir plus de 10 % des actions d'autres compagnies. Les banques demandent une révision de cette clause et soulignent que plusieurs modes de financement, mis récemment de l'avant par les banques, surtout pour le

financement des immeubles, n'auraient pas été possibles sans la participation active des banques à d'autres compagnies. Cette partie de la nouvelle loi des banques gêne les opérations de financement et la concurrence que les banques sont en mesure de livrer dans de nombreux secteurs de la finance. Finalement, les banquiers s'opposent à la publication dans leurs états financiers de leur réserves cachées. Le montant de ces réserves varie fortement selon les conditions économiques et les réserves d'une année ne sont guère représentatives. De plus, les fluctuations violentes de ces réserves pourraient miner la confiance du public dans les institutions bancaires.

Le whisky enrichit

Malgré la hausse très prononcée du coût de la vie, les dirigeants de Distillers Corporation Seagrams ont décidé de collaborer avec les autorités civiles et de freiner l'inflation en n'augmentant pas leur salaire. L'avis de convocation de l'assemblée annuelle de la compagnie qui aura lieu le 14 novembre, mentionne les salaires des principaux dirigeants de Seagrams. Parmi ceux-ci, le président de la compagnie, M. Samuel Bronfman a reçu \$331,475 et son frère Allan, vice-président de la compagnie, a obtenu \$190,738. Edgar Bronfman, le président de la filiale Joseph E. Seagram, a tiré pour sa part un salaire de \$215,000 tandis que Charles R. Bronfman, le président de The House of Seagram, reçoit seulement \$69,443. En dehors de la famille Bronfman, l'individu le mieux payé est le président de la Texas Pacific Oil Co., une filiale de Distillers, qui reçoit un salaire de \$80,000. Il faut aussi noter que le président de Victor A. Fishel and Company, le distributeur trois marques de commerce de Seagrams aux Etats-Unis a reçu un salaire de \$75,000 plus un boni de \$40,000.

Tant qu'à la fortune de la famille Bronfman, l'avis de convocation en donne une légère idée en mentionnant le nombre d'actions de la compagnie détenue par la famille. Samuel et Allan Bronfman détiennent chacun seulement 10 actions de la compagnie mais, par l'entremise de comptes en fiducie dont leurs enfants sont bénéficiaires, ils contrôlent plus de 6.7 millions d'actions. Edgar et Charles Bronfman qui sont les fils de Samuel, ont eux aussi chacun 10 actions mais ils contrôlent pour le bénéfice de leurs enfants de 1.7 millions d'actions. La famille Bronfman détient environ 48.3 p.c. des actions de Distillers Corporation Seagrams. Au prix actuel du marché leur intérêt dans Distillers vaut environ \$263 millions.

CHANGE

Service de la BCN

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Deutsche Mark	2.270
Angleterre	Livre	3.0185
Argentine	Peso	.0051
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Shilling	.0421
Belgique	Franc	.0216
Bresil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2271
Danemark	Couronne	1.565
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	2.188
Hollande	Florin	.2989
Italie	Lire	.001731
Japon	Yen	.002986
Mexique	Peso	.0866
Etats-Unis	Dollar	1.08 5/32
Norvège	Couronne	1.514
Nouvelle-Zélande	Livre N.Z.	3.0091
Pérou	Sol	.0405
Suède	Couronne	.2090
Suisse	Franc	.2501
Tchécoslovaquie	Couronne	.1506
Vénézuéla	Bolivar	.2411

Schlitz ne peut porter sa cause en appel

La Cour Suprême des Etats-Unis a confirmé le jugement d'une cour inférieure sur l'acquisition par Schlitz d'un intérêt de 39.5% dans la brasserie Labatt. La justice américaine s'était déjà prononcée, en vertu des lois sur les pratiques restrictives du commerce, contre les récentes acquisitions de Schlitz.

La cour avait alors ordonné à Schlitz de se défaire de ses intérêts dans la Burgermeister Brewing de San-Francisco et dans Labatt.

Schlitz, le second plus important producteur de bière aux Etats-Unis, avait commencé en 1961 un vaste programme d'expansion dans l'ouest des Etats-Unis. La compagnie avait acquis, à ce moment là, la Burgermeister, le principal

vendeur de bière dans l'ouest des Etats-Unis. En 1964, Schlitz achetait 39.5% des actions de Labatt dans le but, disait-elle, d'étendre son champ d'opération au Canada. Du au fait que Labatt possédait aussi un intérêt majoritaire dans la General Brewing de San-Francisco, le procureur général des Etats Unis a prétendu que Schlitz obtenait ainsi un quasi-monopole de la vente de bière en Californie et dans plusieurs états de l'ouest américain.

Le gouvernement américain questionna alors la transaction de Burgermeister et de Labatt.

La cour suprême a refusé de permettre à Schlitz de porter sa cause en appel devant elle. Un porte parole de la compagnie a déclaré que Schlitz tenterait à nouveau d'appeler.

L'achat de Labatt avait coûté à Schlitz la somme de \$35 millions. Les actions de Labatt avaient été achetées après une offre de \$22, par action, faite à la famille Labatt. L'action Labatt se transige maintenant à \$17.75. Le marché, depuis 1964, a toujours craint que Schlitz ne soit forcée de liquider sa participation dans Labatt et déprime

ainsi le cours des actions de Labatt. D'autre part, selon les dires des milieux financiers canadiens, l'administration de Labatt n'aurait pas de difficultés à trouver un acheteur canadien pour le bloc d'actions détenues par Schlitz.

HAUSSE DU PRIX DE LA POTASSE

International Minerals and Chemicals, une compagnie américaine, vient d'annoncer une hausse du prix de la potasse au Canada et aux Etats-Unis. I.M.C. entrevoit l'an prochain une hausse des frais d'entreposage et de distribution de la potasse, alors que la demande touchera un nouveau sommet. Cette

hausse des prix affecte environ 60% de la potasse produite aux Etats-Unis, et un peu moins de 60% de la potasse produite au Canada. Le prix de la potasse brute ne sera pas augmenté. Celui de la potasse granulée sera porté de \$27.50 à \$30.48, dès le premier janvier prochain.

I.M.C. est le plus important producteur de potasse au Canada. La mine la compagnie, située en Saskatchewan, peut produire jusqu'à 2 millions de tonnes de potasse par an. La capacité de cette mine sera portée à 4.5 millions dès l'an prochain. On prévoit qu'en 1970, alors que la Noranda produira aussi de la potasse, la production canadienne de potasse représentera quelque 25% de la production mondiale.

FONDS MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Affiliated Fund Inc. Com.	7.82	8.46
American Business Shares	3.84	4.16
Andreae Equity	3.09	3.38
All Canadian Com.	6.47	7.09
All Canadian Div.	8.23	9.02
American Growth	4.92	5.38
Associated Investors	5.17	5.22
Beaumont Corp.	35.95	39.03
Boston Fund Ltd.	8.96	9.79
Bullock Fund Ltd.	13.32	14.60
Canada Growth Fund	5.42	5.96
Canada Security Fund	4.82	5.30
Can. Gas & Energy Fund Pfd.	9.86	10.81
Canadian Investment Fund	3.63	3.98
Canadian Trustee Inc. Fund	4.59	5.02
Canafund Co. Ltd.	46.97	49.32
Champion Mut. Fund of Can.	6.37	6.92
Collective Mutual Fund	5.23	5.69
Commonwealth Intl.	9.27	10.16
C. I. Leverage	8.36	9.16
Corporate Investors	5.21	5.70
Diversified Inc. Sh. Ser. "A"	1.26	1.39
Diversified Inc. Sh. Ser. "B"	5.01	5.51
Dividend Shares	3.35	3.68
Dominion Compound Fund	4.05	4.40
Dom. Comp. Fund (Non-Res)	3.87	4.21
Dominion Dividend Fund	3.03	3.29
Dreyfus Fund Inc.		
Dynamic Fund	11.77	11.89
Dominion Equity Inv. Ltd.	5.35	5.57
Entarea	13.94	14.08
European Growth Fund	6.02	6.58
Federated Financial	4.48	4.90
Federated Growth	5.91	6.46
Fonds Collectif "A"	6.42	6.98
Fonds Collectif "B"	5.23	5.39
Fonds Collectif "C"	7.34	7.98
Fonds Desjardins "A"	4.43	-
Fonds Desjardins "B"	4.70	-
Fonds Mutuel Adanac	2.40	2.62
The Fraser Fund Ltd.	9.63	9.68
G I S Compound	7.19	7.86
G I S Income	3.41	3.73
Group Inc.	3.41	3.73
Growth Equity Fund	4.55	4.97
Growth Oil & Gas	13.23	-
Guardian Growth Fund	4.42	4.80
Harvard Growth Fund	8.89	9.67
Incorporated Investors	-	-
Investors Growth	8.21	8.93
Inv. Internat. Mutual	5.43	5.91
Investors Mutual of Canada	4.54	4.94
Keystone Custodian S-1	19.71	21.51
Keystone Custodian S-4	4.85	5.30
Keystone Custodian K-2	5.98	6.53
Le Fonds P. E. P.	3.88	4.21
Mass Invest. Trust	15.74	17.20
Mass Invest. Growth Stocks	10.23	11.18
Molson M. Fund	3.42	3.49
Mutual Bond	8.23	8.60
Mutual Accumulating Fund	4.84	5.29
Mutual B I F.	5.32	5.56
Mutual Income Fund	5.75	6.29
Natural Resources	5.69	6.22
One William Street	15.19	-
Prêt et Revenu Mutuel	6.43	7.03
Provident Mutual Fund	5.63	6.11
Pulnam Growth Fund	10.56	11.65
Radisson R. I.	4.34	4.77
Regent Fund Ltd.	7.25	7.92
Research Investing Corp.	12.50	13.66
Exec Fund of Canada Ltd.	6.37	6.98
Television Electronics	8.15	8.88
Timed Investment Fund	6.03	6.49
United Accum. Fund	8.33	9.10
Univ. Svgs. Equ. Fund Ltd.	4.78	5.22
Wellington Fund Inc.	-	-
Western Growth Fund Ltd.	4.83	5.28
Keystone of Canada	7.10	7.80
York Fund of Canada	3.08	3.35

FOND MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Affiliated Fund Inc. Com.	7.82	8.46
American Business Shares	3.84	4.16
Andreae Equity	3.09	3.38
All Canadian Com.	6.47	7.09
All Canadian Div.	8.23	9.02
American Growth	4.92	5.38
Associated Investors	5.17	5.22
Beaumont Corp.	35.95	39.03
Boston Fund Ltd.	8.96	9.79
Bullock Fund Ltd.	13.32	14.60
Canada Growth Fund	5.42	5.96
Canada Security Fund	4.82	5.30
Can. Gas & Energy Fund Pfd.	9.86	10.81
Canadian Investment Fund	3.63	3.98
Canadian Trustee Inc. Fund	4.59	5.02
Canafund Co. Ltd.	46.97	49.32
Champion Mut. Fund of Can.	6.37	6.92
Collective Mutual Fund	5.23	5.69
Commonwealth Intl.	9.27	10.16
C. I. Leverage	8.36	9.16
Corporate Investors	5.21	5.70
Diversified Inc. Sh. Ser. "A"	1.26	1.39
Diversified Inc. Sh. Ser. "B"	5.01	5.51
Dividend Shares	3.35	3.68
Dominion Compound Fund	4.05	4.40
Dom. Comp. Fund (Non-Res)	3.87	4.21
Dominion Dividend Fund	3.03	3.29
Dreyfus Fund Inc.		
Dynamic Fund	11.77	11.89
Dominion Equity Inv. Ltd.	5.35	5.57
Entarea	13.94	14.08
European Growth Fund	6.02	6.58
Federated Financial	4.48	4.90
Federated Growth	5.91	6.46
Fonds Collectif "A"	6.42	6.98
Fonds Collectif "B"	5.23	5.39
Fonds Collectif "C"	7.34	7.98
Fonds Desjardins "A"	4.43	-
Fonds Desjardins "B"	4.70	-
Fonds Mutuel Adanac	2.40	2.62
The Fraser Fund Ltd.	9.63	9.68
G I S Compound	7.19	7.86
G I S Income	3.41	3.73
Group Inc.	3.41	3.73
Growth Equity Fund	4.55	4.97
Growth Oil & Gas	13.23	-
Guardian Growth Fund	4.42	4.80
Harvard Growth Fund	8.89	9.67
Incorporated Investors	-	-
Investors Growth	8.21	8.93
Inv. Internat. Mutual	5.43	5.91
Investors Mutual of Canada	4.54	4.94
Keystone Custodian S-1	19.71	21.51
Keystone Custodian S-4	4.85	5.30
Keystone Custodian K-2	5.98	6.53
Le Fonds P. E. P.	3.88	4.21
Mass Invest. Trust	15.74	17.20
Mass Invest. Growth Stocks	10.23	11.18
Molson M. Fund	3.42	3.49
Mutual Bond	8.23	8.60
Mutual Accumulating Fund	4.84	5.29
Mutual B I F.	5.32	5.56
Mutual Income Fund	5.75	6.29
Natural Resources	5.69	6.22
One William Street	15.19	-
Prêt et Revenu Mutuel	6.43	7.03
Provident Mutual Fund	5.63	6.11
Pulnam Growth Fund	10.56	11.65
Radisson R. I.	4.34	4.77
Regent Fund Ltd.	7.25	7.92
Research Investing Corp.	12.50	13.66
Exec Fund of Canada Ltd.	6.37	6.98
Television Electronics	8.15	8.88
Timed Investment Fund	6.03	6.49
United Accum. Fund	8.33	9.10
Univ. Svgs. Equ. Fund Ltd.	4.78	5.22
Wellington Fund Inc.	-	-
Western Growth Fund Ltd.	4.83	5.28
Keystone of Canada	7.10	7.80
York Fund of Canada	3.08	3.35

FOND MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Affiliated Fund Inc. Com.	7.82	8.46
American Business Shares	3.84	4.16
Andreae Equity	3.09	3.38
All Canadian Com.	6.47	7.09
All Canadian Div.	8.23	9.02
American Growth	4.92	5.38
Associated Investors	5.17	5.22
Beaumont Corp.	35.95	39.03
Boston Fund Ltd.	8.96	9.79
Bullock Fund Ltd.	13.32	14.60
Canada Growth Fund	5.42	5.96
Canada Security Fund	4.82	5.30
Can. Gas & Energy Fund Pfd.	9.86	10.81
Canadian Investment Fund	3.63	3.98
Canadian Trustee Inc. Fund	4.59	5.02
Canafund Co. Ltd.	46.97	49.32
Champion Mut. Fund of Can.	6.37	6.92
Collective Mutual Fund	5.23	5.69
Commonwealth Intl.	9.27	10.16
C. I. Leverage	8.36	9.16
Corporate Investors	5.21	5.70
Diversified Inc. Sh. Ser. "A"	1.26	1.39
Diversified Inc. Sh. Ser. "B"	5.01	5.51
Dividend Shares	3.35	3.68
Dominion Compound Fund	4.05	4.40
Dom. Comp. Fund (Non-Res)	3.87	4.21
Dominion Dividend Fund	3.03	3.29
Dreyfus Fund Inc.		
Dynamic Fund	11.77	11.89
Dominion Equity Inv. Ltd.	5.35	5.57
Entarea	13.94	14.08
European Growth Fund	6.02	6.58
Federated Financial	4.48	4.90
Federated Growth	5.91	6.46
Fonds Collectif "A"	6.42	6.98
Fonds Collectif "B"	5.23	5.39
Fonds Collectif "C"	7.34	7.98
Fonds Desjardins "A"	4.43	-
Fonds Desjardins "B"	4.70	-
Fonds Mutuel Adanac	2.40	2.62
The Fraser Fund Ltd.	9.63	9.68
G I S Compound	7.19	7.86
G I S Income	3.41	3.73
Group Inc.	3.41	3.73
Growth Equity Fund	4.55	4.97
Growth Oil & Gas	13.23	-
Guardian Growth Fund	4.42	4.80
Harvard Growth Fund	8.89	9.67
Incorporated Investors	-	-
Investors Growth	8.21	8.93
Inv. Internat. Mutual	5.43	5.91
Investors Mutual of Canada	4.54	4.94
Keystone Custodian S-1	19.71	21.51
Keystone Custodian S-4	4.85	5.30
Keystone Custodian K-2	5.98	6.53
Le Fonds P. E. P.	3.88	4.21
Mass Invest. Trust	15.74	17.20
Mass Invest. Growth Stocks	10.23	11.18
Molson M. Fund	3.42	3.49
Mutual Bond	8.23	8.60
Mutual Accumulating Fund	4.84	5.29
Mutual B I F.	5.32	5.56
Mutual Income Fund	5.75	6.29
Natural Resources	5.69	6.22
One William Street	15.19	-
Prêt et Revenu Mutuel	6.43	7.03
Provident Mutual Fund	5.63	6.11
Pulnam Growth Fund	10.56	11.65
Radisson R. I.	4.34	4.77
Regent Fund Ltd.	7.25	7.92
Research Investing Corp.	12.50	13.66
Exec Fund of Canada Ltd.	6.37	6.98
Television Electronics	8.15	8.88
Timed Investment Fund	6.03	6.49
United Accum. Fund	8.33	9.10
Univ. Svgs. Equ. Fund Ltd.	4.78	5.22
Wellington Fund Inc.	-	-
Western Growth Fund Ltd.	4.83	5.28
Keystone of Canada	7.10	7.80
York Fund of Canada	3.08	3.35

FOND MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Affiliated Fund Inc. Com.	7.82	8.46
American Business Shares	3.84	4.16
Andreae Equity	3.09	3.38
All Canadian Com.	6.47	7.09
All Canadian Div.	8.23	9.02
American Growth	4.92	5.38
Associated Investors	5.17	5.22
Beaumont Corp.	35.95	39.03
Boston Fund Ltd.	8.96	9.79
Bullock Fund Ltd.	13.32	14.60
Canada Growth Fund	5.42	5.96
Canada Security Fund	4.82	5.30
Can. Gas & Energy Fund Pfd.	9.86	10.81
Canadian Investment Fund	3.63	3.98
Canadian Trustee Inc. Fund	4.59	5.02
Canafund Co. Ltd.	46.97	49.32
Champion Mut. Fund of Can.	6.37	6.92
Collective Mutual Fund	5.23	5.69
Commonwealth Intl.	9.27	10.16
C. I. Leverage	8.36	9.16
Corporate Investors	5.21	5.70
Diversified Inc. Sh. Ser. "A"	1.26	1.39
Diversified Inc. Sh. Ser. "B"	5.01	5.51
Dividend Shares	3.35	3.68
Dominion Compound Fund	4.05	4.40
Dom. Comp. Fund (Non-Res)	3.87	4.21
Dominion Dividend Fund	3.03	3.29
Dreyfus Fund Inc.		
Dynamic Fund	11.77	11.89
Dominion Equity Inv. Ltd.	5.35	5.57
Entarea	13.94	14.08
European Growth Fund	6.02	6.58
Federated Financial	4.48	4.90
Federated Growth	5.91	6.46
Fonds Collectif "A"	6.42	6.98
Fonds Collectif "B"	5.23	5.39
Fonds Collectif "C"	7.34	7.98
Fonds Desjardins "A"	4.43	-
Fonds Desjardins "B"	4.70	-
Fonds Mutuel Adanac	2.40	2.62
The Fraser Fund Ltd.	9.63	9.68
G I S Compound	7.19	7.86
G I S Income	3.41	3.73
Group Inc.	3.41	3.73
Growth Equity Fund	4.55	4.97
Growth Oil & Gas	13.23	-
Guardian Growth Fund	4.42	4.80
Harvard Growth Fund	8.89	9.67
Incorporated Investors	-	-
Investors Growth	8.21	8.93
Inv. Internat. Mutual	5.43	5.91
Investors Mutual of Canada	4.54	4.94
Keystone Custodian S-1	19.71	21.51
Keystone Custodian S-4	4.85	5.30
Keystone Custodian K-2	5.98	6.53
Le Fonds P. E. P.	3.88	4.21
Mass Invest. Trust	15.74	17.20
Mass Invest. Growth Stocks	10.23	11.18
Molson M. Fund	3.42	3.49
Mutual Bond	8.23	8.60
Mutual Accumulating Fund	4.84	5.29
Mutual B I F.	5.32	5.56
Mutual Income Fund	5.75	6.29
Natural Resources	5.69	6.22
One William Street	15.19	-
Prêt et Revenu Mutuel	6.43	7.03
Provident Mutual Fund	5.63	6.11
Pulnam Growth Fund	10.56	11.65
Radisson R. I.	4.34	4.77
Regent Fund Ltd.	7.25	7.92
Research Investing Corp.	12.50	13.66
Exec Fund of Canada Ltd.	6.37	6.98
Television Electronics	8.15	8.88
Timed Investment Fund	6.03	6.49
United Accum. Fund	8.33	9.10
Univ. Svgs. Equ. Fund Ltd.	4.78	5.22
Wellington Fund Inc.	-	-
Western Growth Fund Ltd.	4.83	5.28
Keystone of Canada	7.10	7.80
York Fund of Canada	3.08	3.35

M. Rasminsky fait le bilan de la politique monétaire

La récente conférence que M. Louis Rasminsky a prononcée à Rome, est un document critique de grande importance, pour l'élaboration d'une politique économique réaliste. Sans se livrer à des critiques détaillées, M. Rasminsky a réussi à faire le point sur les problèmes majeurs de la politique économique canadienne.

Le gouverneur de la Banque du Canada a pris à partie la politique actuelle des gouvernements dans le monde qui, pour régler les problèmes de surchauffement de l'économie, font appel presque uniquement à la politique monétaire et restreignent ainsi le crédit beaucoup plus qu'il est nécessaire. Une politique monétaire qui n'est pas encadrée

d'une politique fiscale appropriée ne peut réussir à régler les problèmes économiques. A ce sujet, M. Rasminsky a rappelé qu'il est important que la politique générale des gouvernements fasse le lien entre les mesures fiscales et monétaires et la gestion de la dette publique. "Dans la mesure où l'on a pas suffisamment recouru à la politique fiscale, en période de surchauffe, la politique monétaire se voit chargée d'un fardeau supplémentaire et, ce qui est beaucoup plus regrettable, l'objectif n'est que partiellement réalisé". M. Rasminsky croit que les gouvernements ont beaucoup trop tendance à s'appuyer sur la politique monétaire pour limiter les pressions infla-

tionistes. S'il existait un meilleur dosage entre la politique monétaire et la politique fiscale, on pourrait réussir à mieux contenir l'inflation sans élever les taux d'intérêts à un niveau trop élevé comme c'est le cas actuel. On arrive rapidement au point où les mesures monétaires pénalisent lourdement le marché des capitaux par des conditions financières onéreuses qui gênent l'acheminement normal des capi-

taux vers des emplois productifs.

M. Rasminsky ne croit pas aux vertus de l'inflation comme moteur de la croissance économique. Au contraire, il n'y a aucune raison de soutenir que la croissance doit nécessairement s'accompagner d'inflation. Il faut sans doute déterminer un degré acceptable d'inflation mais tous les efforts doivent être concentrés sur l'obtention d'une croissance raisonnable sans hausse des prix. "Il semble bien, a-t-il déclaré, que nous ayons beaucoup à apprendre sur la possibilité de

bénéficier d'une économie prospère sans hausse de prix".

Abordant ensuite la question des liquidités internationales, le gouverneur de la banque centrale a déclaré que les nations du monde tôt ou tard devront s'entendre délibérément sur l'aménagement d'un système de réserves où le jugement jouerait un plus grand rôle dans l'établissement exact du montant de réserves. M. Rasminsky s'est déclaré partisan d'une monnaie internationale centrée sur le Fonds Monétaire International.

Nouvelles financières

General Motors

Pour la première fois depuis 10 ans, La General Motors Corporation a réduit le taux annuel de ses dividendes. General Motors paiera cette année un dividende de \$4.55 par action comparativement à \$5.25 l'an dernier. Il faut remonter jusqu'en 1956 alors que le taux annuel était de \$2.00 comparativement à \$2.17 en 1955, pour assister à une réduction des dividendes de la plus importante compagnie au monde.

Armstrong Cork

Armstrong Cork Canada Ltd, une filiale de la compagnie américaine Armstrong Cork, vient de faire une offre de \$2.2 millions aux actionnaires de Brinton Carpets une compagnie de Peterborough en Ontario. Armstrong offre \$51 par action, pour toutes les 43,632 actions en cours de Brinton. L'offre expire le premier décembre et devra être acceptée par au moins 90% des actionnaires de Brinton. Brinton est un manufacturier de tapis en fibres synthétiques et naturelles. L'offre a été acceptée par les administrateurs de la compagnie.

Columbia Cellulose

Les bénéfices de Columbia Cellulose ont fortement baissé à la suite d'une grève qui a duré 33 jours. Au cours des neuf premiers mois de 1966, l'entreprise a réalisé des profits de \$1,645,784, ou 12 cents par action ordinaire, comparativement à \$2,058,857, ou 18 cents par action, pour la même période l'an dernier. Les ventes s'établissent à \$48,947,317 au regard de \$48,724,134.

Sogemine:

hausse des profits de 50%

Sogemine a accru ses profits de 50% au cours des neuf premiers mois de 1966. Les profits ont atteint \$4,334,000 comparativement à \$2,886,000 pour la même période en 1965. Le profit par action est passé de 61 cents à 92 cents et les ventes de \$26,832,000 à \$35,377,000. Le troisième trimestre a été particulièrement excellent et le profit par action pour cette période est passé de 31 cents à 54 cents. Le troisième trimestre est la période la plus active de la compagnie et les résultats du quatrième trimestre seront nécessairement inférieurs à ceux du troisième.

Profits chez Dominion Lime

Dominion Lime Ltd rapporte un profit de \$155,149 pour les neuf premiers mois de 1966 comparativement à une perte de \$810,109 pour la même période l'an dernier. La division de ciment précontraint Spancrete avait causé une sérieuse perte à la compagnie l'an dernier. Cette division fonctionne maintenant au ralenti mais elle a cessé de perdre de l'argent et on entrevoit même qu'elle contribuera aux profits l'an prochain. Les ventes de Dominion Lime ont diminué, pour passer de \$8,943,672 à \$6,934,728. Pour sa part le coût des ventes a baissé de \$9,005,054 à \$5,883,752.

La Banque Provinciale du Canada

Un actif de \$568 millions

La Banque Provinciale du Canada a augmenté sensiblement ses ressources au cours de son dernier exercice. Elle a en effet ajouté \$25.3 millions à son actif total qui s'élève, au 31 octobre 1966, à \$568.4 millions, soit 4.66% de plus que le 31 octobre 1965. Les dépôts, dans l'ensemble, se sont accrus de \$24.5 millions ou 4.78% pour atteindre \$536.1 millions et l'avoir des actionnaires qui atteint maintenant \$27.8 millions montre une amélioration de 0.7 million.

Cet accroissement des ressources a permis des hausses de \$10.5 millions dans l'encaisse et les autres disponibilités à vue, \$16.7 millions dans les prêts sur titres, \$5.0 mil-

lions dans les prêts commerciaux et \$0.6 million dans les immeubles, compte tenu notamment d'une réduction de \$7.4 millions dans le portefeuille.

Les bénéfices du présent exercice, après impôts, s'établissent à \$2,265,340, soit des bénéfices nets par action de \$2.52 en regard de \$2.45 l'an dernier.

Un montant de \$1,575,000, soit 69% des bénéfices nets, a été affecté à la distribution de dividendes à raison de \$1.75 par action.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à l'Hôtel Reine-Elizabeth, Montréal, le mardi 13 décembre 1966, à 11 heures du matin.

C.B.A.: profits inchangés

La Canadian British Aluminium a réalisé un profit net de \$4,663,465 (\$1.17 par action) pour l'exercice terminé le 31 juillet 1966. Pour l'exercice précédent, le profit net s'établissait à \$4,743,977 (\$1.19 par action).

Les bénéfices de l'exercice de 1964 et 65, avaient tiré avantage d'une réduction substantielle des stocks de métaux ce qui a permis un volume d'expéditions de neuf pour cent plus élevé que la production. Etant donné qu'en 1965-66 les stocks demeurèrent approximativement au niveau de la production, il fut impossible de maintenir le volume des expéditions au rythme de celles de 1964-65. S'élevant à 104,946 tonnes courtes, les expéditions de l'exercice ont accusé une diminution de sept pour cent. Selon M. Margraf, le président de la compagnie, certains problèmes à l'usine ont entraîné un déclin du rende-

ment de l'exploitation. En 1965-66, la production atteignit le chiffre de 102,062 tonnes courtes au regard de 103,634 en 1964-65.

La compagnie "intensifiera ses moyens de fabrication" à sa fonderie de Baie-Comeau de manière à atteindre un volume annuel de production de 115,000 tonnes courtes au début de 1968. En outre, déclarait M. Margraf, on construira un nouveau four à creuset qui sera mis en marche entre octobre 1969 et octobre 1970. La nouvelle installation accroîtra la production d'environ 600,000 tonnes courtes, ce qui portera la capacité globale de la fonderie à quelque 175,000 tonnes courtes par année.

Au cours de l'exercice, Quebec North Shore Paper Company a vendu sa participation de 36 pour cent dans la compagnie et ses cinq représentants au conseil d'administration de CBA ont démissionné.



REAS

les meilleurs tabacs de La Havane importés

vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BELVEDERES • PETIT CORONAS • CORONA GRANDES

Des installations modernes peuvent-elles accroître votre productivité et réduire vos frais?

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

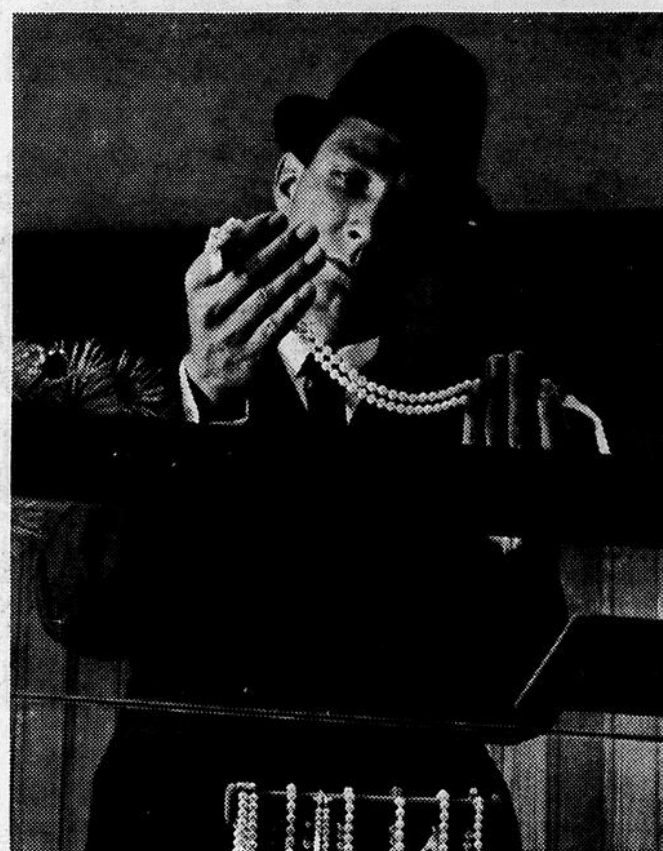
RoyNat

Obtenez les fonds nécessaires à la modernisation de votre usine et de votre machinerie. Augmentez votre productivité et vos profits; améliorez votre force concurrentielle. Pour renseignements sur assistance financière dans tout projet industriel ou commercial, communiquez avec:

RoyNat Ltée MONTRÉAL, HALIFAX, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY ou VANCOUVER

ou toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
MONTREAL TRUST COMPANY CANADA TRUST
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA



Choisissez votre Scotch avec autant de soin qu'un cadeau bien spécial

... et c'est sans doute du 'Black & White' que vous choisirez après avoir minutieusement examiné et comparé.

Vous le choisirez pour sa douce saveur et pour son goût particulier qui évoque de bons moments entre amis.

Le 'Black & White' est un whisky réputé. Il est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par et pour des personnes qui aiment le bon Scotch.

Et quelle façon agréable d'accueillir les Fêtes!



'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

"BUCHANAN'S"

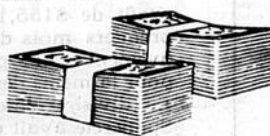
Fournisseurs agréés de Sa Majesté
James Buchanan & Co. Ltd.
Distillateurs de Scotch Whisky



Vous? Co-proropriétaire des plus grosses sociétés canadiennes? Et pourquoi pas?

On ne vous demande pas d'être sorcier pour obtenir un bénéfice digne de vos placements. On vous demande simplement de suivre les milliers de Canadiens dans la voie d'Investors, de souder votre pouvoir d'achat avec le leur, de le placer dans une grande variété de sociétés, d'utiliser les services de gérants professionnels et expérimentés. Le Représentant d'Investors vous secondera dans la préparation du programme qui répond le mieux à vos besoins. Investors mettra à votre disposition une grande variété de programmes de placement soigneusement préparés afin de réaliser

n'importe quel objectif financier, que ce soit un voyage, une entreprise commerciale ou une pension de retraite. Demandez au Représentant d'Investors de vous montrer comment vous pouvez profiter du captivant développement de notre pays.



Investors
SYNDICATE LIMITED
280 BROADWAY, WINNIPEG 1